

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**  
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VII

(TOME XXXVII DE LA COLLECTION)

1<sup>re</sup> Livraison. — Janvier 1875.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1875.

# TABLE DES ARTICLES

---

	Pages
I. ÉTUDES ARTISTIQUES. — NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE SCHNETZ, par M. <b>Paul Baudry</b> , de l'Institut.....	5
II. LE ROMAN SCIENTIFIQUE. — M. JULES VERNE ET SES ŒUVRES, par M. <b>Lucien Dubois</b> .....	17
III. CHACUN SON GOUT, proverbe, par M. <b>Alfred de Courcy</b> .....	25
IV. POÉSIE. — LE VIEUX CHÊNE, sonnet, par M. <b>Raymond du Doré</b> .....	42
V. BIOGRAPHIES VENDÉENNES. — LA MÈRE SAINT-BENOIT, SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS, par M. <b>C. Merland</b> .....	43
VI. LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON (suite), par M. <b>Eugène de la Gournerie</b> .....	54
VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Les Fondateurs de Lorient</i> , de M. <b>F. Jégou</b> , par M. <b>de Kerpenic</b> . — <i>La Fille de Carilès</i> , de M <sup>me</sup> <b>J. Colomb</b> , par M. <b>C. M.</b> — L'ÉPOPÉE VENDÉENNE: <i>Petits drames vendéens</i> , de M. <b>Émile Grimaud</b> , par M. <b>Arthur de la Borderie</b> .....	67
VIII. CHRONIQUE, par M. <b>Louis de Kerjeun</b> — ERRATUM RELATIF A NOEL DU FAIL.....	80
IX. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE.....	87

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé, *franc de port*, à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : Arthur de la Borderie  
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Emile Grimaud

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VII  
(TOME XXXVII DE LA COLLECTION)  
ANNÉE 1875. — PREMIER SEMESTRE.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1875.

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

ÉTUDES ARTISTIQUES

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ŒUVRES DE SCHNETZ \*

Messieurs,

J'ai eu la bonne fortune d'être un des derniers amis de M. Schnetz, je l'ai aimé et honoré, et la tâche que me donne l'Académie de lui rappeler cet éminent artiste m'est douce; je dirais facile, si je ne venais après mon cher et regretté ami Beulé.

Sa notice sur la vie de *Schnetz*, permettez-moi de l'appeler ainsi, son nom appartient désormais à l'histoire de notre art, a, comme les autres écrits de Beulé, l'allure vive, nette, précise qui caractérise ce sympathique talent et ce généreux esprit.

Il vous a fait un portrait vivant et original de l'homme, il vous a dit sa vie, ses aspirations, ses œuvres; à cet ensemble si parfait je ne saurais rien ajouter.

\* Notre compatriote M. Paul Baudry a lu, à l'Académie des Beaux-Arts, dans la séance du 22 août 1874, l'éloge de M. Schnetz, qu'il a remplacé à l'Institut. Nos lecteurs aimeront à connaître ces pages, qui, tirées à un très-petit nombre d'exemplaires, sont introuvables aujourd'hui. Il nous a, du reste, paru intéressant de recueillir ici cette production littéraire du célèbre artiste, qui n'a, cette fois, échangé le pinceau pour la plume que parce que c'était une des conditions de son entrée dans l'illustre compagnie. M. Baudry s'est prêté à notre désir avec la plus parfaite bonne grâce. (Note de la Rédaction.)

Si l'usage de l'Académie ne m'en imposait le devoir, je n'aurais pas la témérité de venir répéter devant vous ce qui a été formulé avec tant de justesse. Ce qui m'appartient en propre, c'est de rappeler aux amis de cet excellent homme, dont la mémoire nous est chère à tous, les sentiments d'estime et de filiale affection qu'il avait inspirés aux pensionnaires de l'Académie de Rome, ses camarades, ses enfants. Je parlerai de ses contemporains, du mouvement d'esprit au milieu duquel il a vécu, lutté, grandi; j'en parlerai, pour ainsi dire, en son nom, car je répéterai bien des choses qu'il m'a dites lui-même. Je suis presque sûr de vous être agréable en me cachant derrière lui, de temps à autre, pour laisser voir quelques traits familiers qui peignent au naturel cet aimable et pétillant esprit.

Victor Schnetz est né à Versailles le 15 mai 1787; sa jeunesse s'est formée au commencement du siècle dans ce retour plus ou moins éclairé, mais sincère et fervent, vers l'antiquité, qui transforma tout en France, les caractères, le langage, l'art et jusqu'aux frivolités de la mode.

Dans le domaine de l'art, la voie ouverte par Vien et David n'était pas aussi vaste qu'il l'eût fallu; elle procédait bien de l'antique, mais malheureusement elle ne remontait pas jusqu'aux origines du génie grec. Herculaneum et Pompéi étaient sorties de la poussière, mais il est équitable de rappeler que les beautés supérieures du Parthénon sont une découverte de notre temps. Pour la Révolution française, comme pour la renaissance italienne, Phidias était presque aussi neuf, je veux dire aussi mystérieux que sont aujourd'hui pour nous-mêmes Apelles ou Praxitèle. L'immortel sculpteur du Parthénon restait pour ainsi dire invisible et présent dans la solitude oubliée de l'Acropole. Michel-Ange, qui ne l'a jamais vu, l'a rencontré ou deviné un jour par une intuition de génie: la parenté est évidente entre l'Illissus du fronton et l'Adam de la Sixtine; mais ce ne fut qu'une lueur fugitive, même dans le cerveau de Michel-Ange, et le grand artiste lui-même s'en détourna trop tôt pour suivre une autre inspiration.

Peut-être est-il permis de dire que l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle n'a bien

connu de l'antiquité que la période Antonine, époque admirable, sans doute, mais dangereuse, dont les marbres les plus accomplis trahissent une esthétique inférieure; elle a son idéal, que je n'ai garde de déprécier; ce qui lui manque, c'est l'accent sincère et robuste qui distingue la statuaire de la grande époque.

C'est à l'aurore des civilisations qu'apparaissent les grands poètes et bientôt après eux les grands artistes; il semble que les peuples jeunes aient eu, comme les enfants, le privilège des grâces divines.

Au temps où Victor Schnetz s'éveilla à la vie d'artiste, le goût, en France et ailleurs, s'était légèrement égaré sur les traces de quelques savants plus érudits qu'artistes, dont l'esprit n'allait pas naturellement aux beautés simples.

Le Persée de Canova, les poésies d'Osian, de Macpherson, marquent les points extrêmes de cette déviation, et ces productions, vous le savez, éveillèrent l'admiration enthousiaste de leurs contemporains.

David, il faut le dire à sa louange, revint un peu de ces engouements; il écrivait à Schnetz en 1823: « Bouchez-vous les oreilles aux propos gigantesques des partisans de l'antique... » Ce bon sens, qui par malheur n'a pas toujours inspiré David, a profité du moins à ses élèves. Si les œuvres du peintre ont perdu dans l'estime d'un public médiocrement éclairé, si son astre a pâli pour un jour, la renommée du chef d'école s'est accrue de toute la gloire des disciples. Celui qu'ils appelaient avec justice le grand David a donné l'essor à tous ces talents variés, élevés, qui sont et qui resteront l'honneur de l'école française.

Il y avait dans les idées de ce temps quelque chose de théâtral qui ne pouvait s'adapter au tempérament tout gaulois de Schnetz: il adorait la vérité, quitte à la prendre un peu près de terre; c'est en haine de cette antiquité fardée à la mode révolutionnaire qu'il se tourna résolument vers les choses visibles et vivantes et leur demanda ses inspirations d'artiste.

Il avait néanmoins, comme la plupart des peintres, ses préférences exclusives pour certains maîtres anciens, il aimait l'école naturaliste, qui nous a laissé de beaux ouvrages en Italie et en France; il met-

tait au premier rang, parce qu'il le comprenait mieux que tous les autres, le Caravage. Ce talent rude, violent, vrai outre mesure, le séduisit et l'entraîna. Cette personnalité étrange, qui aujourd'hui nous semble assez perverse, ne rebutait pas le placide et bon Schnetz.

Quelques-uns parmi vous se souviendront qu'un de ses rares écrits, et il écrivait bien à ses heures, est la vie du Caravage. Vous en avez entendu la lecture dans une de vos séances, et vous la retrouveriez avec intérêt dans votre dictionnaire.

Le talent de Schnetz s'est toujours senti de cette influence qui avait dominé avant lui un autre Français, Moïse Valentin, ce Valentin que David copiait à Rome pour améliorer son coloris; ce n'est pas moi qui le dis, Messieurs, c'est Gros qui l'écrivait à Schnetz, et je ne sais vraiment si, en parlant ainsi, le puissant coloriste de la *Peste de Jaffa* ne risquait pas une fine et modeste critique. Schnetz, après quelques essais malheureux dans ce qu'on appelait alors le style classique, n'hésita plus à suivre son penchant naturel; il renonça aux concours académiques et partit pour l'Italie, où il trouva d'emblée la veine de son vrai talent.

Le premier tableau qu'il y fit est encore aujourd'hui une des bonnes peintures du musée de l'académie de Saint-Luc. C'est la figure nue du Cain qui obtint, en 1817, le premier prix du concours Canova. Schnetz a frappé là, dès le début, sa marque originale. Le Caravage, Valentin, Salvator Rosa, l'ont reconnu pour un des leurs. Nous le verrons plus tard transformer, à leur exemple, les sujets historiques par l'introduction familière des types et des mœurs de l'Italie moderne.

Rappelez-vous la Bohémienne de la *Jeunesse de Sixte-Quint*, et la physionomie rustique du *Boèce priant dans sa prison*; c'est le procédé de tous les réalistes, et ceux qui de nos jours ont cru inventer le mot et la chose n'ont innové qu'en exagérant la vulgarité des personnages et en abaissant l'interprétation. Ils ont trop oublié que l'art doit éliminer les choses grossières comme le feu rejette les scories. L'excès de passion pour le vrai n'est point blâmable en soi, il est plus sain et plus fécond que ce goût d'un faux

idéal et cet esprit de convention qui revient trop souvent attaquer l'art français comme une épidémie périodique. Mais les mots ont leurs destinées comme les hommes; quelques-uns, qui dans l'origine exprimaient une idée avouable, sont tombés si bas qu'on se fait scrupule d'y toucher. Et pourtant nous n'avons pas d'autre nom que celui de réalisme pour exprimer ce puissant amour du vrai qui renouvela tous les arts au XV<sup>e</sup> siècle et inspira Paolo Uccello, Masaccio, Masolino di Panicale, les Lippi, Luca Signorelli, Verrocchio et Donatello, et chez nous Michel Colombe<sup>1</sup>.

Schnetz admirait ces grands maîtres du passé, mais sans prétendre en égaler un seul. Il m'a dit bien souvent qu'il s'était cantonné par goût et non par système, dans la recherche de la vérité abordable, telle qu'il la rencontrait sous ses mains, et qu'il avait en cela, comme en bien d'autres choses, pratiqué la philosophie du bonhomme Chrysale.

Il comparait les artistes de génie, Michel-Ange, Mozart, Raphaël, Beethoven, aux neiges éblouissantes du Soracte, que nous regardions souvent ensemble dans la campagne romaine.

« Voyez, me disait-il, en étendant vers elles sa grosse main robuste, elles font bien dans le paysage. Mais, comme toutes les grandes choses, il faut les admirer de loin. Je n'ai jamais senti l'envie d'y aller voir; peut-être bien aussi le souffle m'aurait-il manqué. » Puis, reprenant bientôt le ton de la moquerie, qui lui était familier, il ajoutait: « Que de bonnes gens (je ne parle pas des peintres, ils s'y entendent tous très-bien), que de bonnes gens grimpent sur ces hauteurs, crient comme des merles sans rien comprendre et vous retombent ensuite sur le dos avec tout un bagage d'admiration factices! En vérité, ajoutait-il, ces gens-là me rendront sceptique. »

Je me rappelle qu'il vint une fois dans la chapelle Sixtine regarder une de mes études; le jour était sombre, et les divines figures de la voûte se perdaient quelque peu dans l'obscurité.

<sup>1</sup> Michel (Coulombe), né à Tours, en 1430, est l'auteur du magnifique mausolée du duc de Bretagne François II, à la cathédrale de Nantes.

« Comme c'est haut ! » me dit-il en essayant de redresser sa grande taille. Puis, regardant tour à tour la copie et le copiste : « Y est-elle bien, celle-là ? fit-il malicieusement. Voyons, vous êtes un homme sincère : jurez-moi qu'il y a quelque chose là-haut. Voilà quarante ans que je tâche d'y atteindre, je n'y ai jamais rien saisi, et pourtant je suis du métier. »

« — Oui, Monsieur, elle y est véritablement ; elle s'appelle Ève ; le paradis terrestre qu'elle habite manque d'arbres et de fleurs, mais je vous jure que sa beauté l'emplit et le fleurit.

« — Allons, tant mieux, dit-il, j'en suis charmé et.... je vous crois sur parole. »

Voilà bien, ce me semble, pour ceux qui ont connu Schnetz, le tour de cet esprit qui raillait tout et partout, peut-être par pudeur de découvrir ses émotions vraies.

Son talent, de solide étoffe, comme la bure, qui a plus de force que d'éclat, apparut au Salon de 1819. Dans deux ouvrages vraiment originaux pour cette époque : *Jérémie* et *le Bon Samaritain*, il enleva la médaille d'or.

Léopold Robert était venu le retrouver à Rome en 1818. La fraternelle amitié de deux artistes si forts, mais si différents l'un de l'autre, ce mariage de la gaieté spirituelle et du sentiment mélancolique, fut d'une heureuse fécondité.

Schnetz peignit coup sur coup, pour ainsi dire, *la Femme du brigand endormi*, *le Sixte-Quint* dont j'ai parlé plus haut, *la Revanche du Gaulois*, *la Campagne de Rome*, *les Soldats Guelfes blessés*, *les Costumes de Nettuno*, et surtout *le Vœu à la Madone*, son meilleur tableau, celui qui résume toute sa force et sa verve puissante devant la nature. *Le Vœu à la Madone* est de 1827. Entre 1820 et 1831, il faut citer encore *le Grand Condé à Senef*, *la Mort de Mazarin*, *le saint Martin de Tours*, *Sainte Geneviève distribuant des vivres aux Parisiens*, et *la Scène d'inondation* que nous avons longtemps admirée au Luxembourg.

La seconde période de la carrière de Schnetz se passe à Paris, de 1832 à 1841, époque à laquelle il fut nommé, pour la première fois, directeur de l'école de Rome. En 1837, il avait eu l'honneur d'être admis dans votre compagnie à la place du baron Gérard.

Schnetz fit alors ses principales peintures décoratives à Notre-Dame de Lorette, à Saint-Séverin, à l'église de la Madeleine, son plafond de Charlemagne au Louvre, les *Batailles d'Ascalon* et de *Cerisolles* et le *Siège d'Aquilée* pour le musée de Versailles.

On retrouve dans tous ses ouvrages les qualités dominantes de sa peinture, la sincérité de l'aspect, la couleur solide, l'amour de la nature, dons précieux et rares qui suffirent quelquefois à la peinture de chevalet, mais qui, dans la peinture murale, veulent être soutenus par le style et le caractère.

Le caractère ! c'était pour lui un mot nouveau, presque étranger, qu'il dédaignait et qu'il aimait à persifler sans le vouloir comprendre. Il a voulu fermer les yeux à cette qualité maîtresse du grand art, et vu peut-être, sans la saluer, l'aurore de ce noble et modeste génie que nous admirons tous dans les peintures murales de Saint-Germain des Prés.

Les révolutions, que je n'aime pas, mais que l'histoire impartiale ne doit point dénigrer aveuglément, ont cela de particulier qu'elles tuent certaines facultés chez l'homme le mieux doué, pour en développer quelques autres. Schnetz était révolutionnaire sans le vouloir, révolutionnaire à la façon de l'honnête Granet, qui, sans beaucoup de préméditation, s'avisait un beau jour de regarder la nature en face.

Il s'est aventuré sur la route escarpée où nous voyons encore debout, comme les murs d'un édifice inachevé, l'œuvre de Géricault. Celui-là, je dirai son histoire en trois mots : il est tombé avant la fin de sa journée, comme Desaix à Marengo, avant la fin de la bataille. Géricault fut l'émule de Schnetz et son ami.

Je me suis parfois demandé pourquoi Schnetz, avec ses dons naturels de peintre, n'a pas laissé de portraits célèbres. Il me semble que sa franche peinture et son esprit observateur devaient lui assurer de beaux succès dans cette partie de notre art. Faut-il chercher l'explication de cette lacune dans les goûts et les habitudes de l'homme ?

Sa jeunesse fut errante et libre à l'excès ; il conserva jusqu'à la fin le goût des grandes promenades et des exercices robustes ;

j'imagine que ce tempérament rude fut toujours révolté par les exigences frivoles du modèle, et par ces caprices de la mode, qui s'imposent à nous alors même que nous savons y résister. Son goût était ailleurs, il me l'a souvent indiqué lui-même dans les conversations où il racontait avec délices ses voyages à travers l'Italie avec Léopold Robert et Géricault. Oh ! que les salons étaient loin lorsque ce fier trio de jeunes gens arpentait les longues routes poudreuses de la Campanie, guêtres aux jambes, pique en main, précédé du *ciuccio somariello* qui portait le gros du bagage ! Les personnages du grand monde ne leur apparaissaient que comme des poupées grotesques entre ces collines arides où les surfaces ondulent dans l'ardeur du soleil, au murmure strident des cigales ; dans ces fraîches osteries treillagées de roseaux, où les jasmins et les vignes folles se découpent en fines dentelles sur le ciel bleu, comme dans les charmantes peintures de Jean d'Udine aux Loges Vaticanes.

Schnetz se rappelait avec ivresse ses longs séjours dans les repaires sauvages des Abruzzes, où il reconnaissait parfois, sur la porte du village, les têtes de ses amis et modèles favoris sans leurs corps.

Après les études matinales venait *il pranzo*, à l'heure *del tocco*, sur la terrasse blanche adossée à quelque ruine d'un temple de Diane ou d'Hercule ; on y faisait fête aux *finocchi* parfumés, *agli maccheroni con pomì d'oro*, aux *broccoli strascinati*, *alla ricotta*, aux *figues de Sonnino* et surtout à ces *fiaschetti* de verre léger vêtu de jonc, qu'une robuste fille bronzée, aussi belle parfois qu'une Victoire grecque, versait, après avoir rejeté loin d'elle, comme une libation aux anciens maîtres du lieu, les premières gouttes du vin doré, luté d'huile et de feuillage.

Les aventures de jeunesse, forcément idéalisées dans un milieu si poétique, avaient sans cesse cette source d'inspiration tout italienne. Puis, au retour à Rome, l'hiver était consacré à la production facile, dans la familiarité de ces ateliers d'autrefois, qu'un tableau d'Horace Vernet nous a peints au vif.

Le cœur de Schnetz a été fidèle à l'Italie ; il l'aimait comme une

personne vivante. Chaque fois qu'il s'en éloignait, il semblait perdre un peu de sa force et de son naturel.

C'est dans son vrai milieu que j'ai eu le bonheur de le connaître, lorsqu'il vint, en 1852, reprendre la direction de l'École de Rome.

J'étais pensionnaire avec mes amis Lenepveu, Garnier, Perraud et d'autres qui lui gardent un pieux souvenir : aucun de nous n'a oublié ses causeries piquantes et son affectueuse bonhomie. Ce montagnard à rude écorce, ce compagnon des *pecorari* et *ciocciari*, était à l'occasion homme du monde accompli. Il tenait un grand état de maison avec une grâce simple et facile, et son salon de la villa Médicis était le plus agréable et le plus recherché de Rome.

Les princes romains lui faisaient fête, les officiers de notre garnison l'adoraient, il était de toutes les *funzioni*, de tous les *recevimenti*, de toutes les revues ; je crois même qu'il en a passé quelques-unes ! Du moins, au défilé, sa livrée, aux couleurs de France, tenait le premier rang, et je le vois encore répondant avec une joie enfantine et martiale aux saluts des épées.

Il était alors trop heureux pour travailler beaucoup et il a peu produit à la villa Médicis. Le directeur prenait le pas sur l'artiste. Il pratiquait dans l'enseignement les principes de son maître David, il entendait laisser toute leur liberté et toute leur initiative aux pensionnaires, mais il leur imposait une soumission absolue aux sages règlements de l'Académie. L'école de Paris, disait-il, est la règle, Rome est la liberté. Vos ailes ont poussé, essayez-les, lancez-vous hors du nid. Allez aussi loin et aussi haut que vos forces vous le permettent, mais pensez au règlement, ne l'oubliez jamais. Obéissez à ce fil léger que je tiens en main et qui vous rappelle.

Les conseils qu'il donnait à ses jeunes amis avaient le tour original de son esprit. Permettez-moi de vous en citer un exemple qui me revient en mémoire.

Dans un de mes retours à Rome, j'y faisais un tableau représentant *Diane surprise*. Il voulut bien un jour venir à l'atelier et me donner son avis.

« Bien ! commença-t-il, mais la figure est trop unie et trop simple de haut en bas. » Puis, me regardant avec ce sourire un peu de



travers que vous vous rappelez : « De mon temps, dit-il, les femmes avaient la gorge un peu rose, et les genoux aussi un tantinet, avec les extrémités légèrement violacées ; ces petits relevés expriment bien la chaleur, la vie ; vous avez, ce me semble, négligé l'assaisonnement. »

Je répondis dans le ton qu'il aimait : « Nous avons changé tout cela, comme Sganarelle ; maintenant, nous suivons un autre grand principe : l'unité ! »

— « Quoi ? » fit Schnetz avec cette malice un peu railleuse des demi-sourds.

Je répétei plus haut : *L'unité !*

« J'entends, j'entends bien, l'unité ! oui, je sais ça ; il y en a beaucoup d'unités aujourd'hui, cela fait même un certain nombre. Vous avez l'unité des peuples, ce qui ne les soulage guère ; l'unité des impôts, ce qui ne les diminue pas ; sans oublier la pire de toutes, l'unité du commerce, celle-là avide, vulgaire, envahissant tout, et qui bientôt gâtera Rome et la belle campagne romaine. J'en passe, dont il ne m'est pas permis de parler. Que voulez-vous ? je suis du vieux temps, vous en penserez ce que vous voudrez. » Et, étendant la main vers la déesse : « Mais laissez-moi tenir, au moins ici, pour la fédération des violets et des roses. »

Après une absence de huit années, j'eus la fortune de revoir Rome et d'y retrouver le bon Schnetz ; il m'offrit l'hospitalité chez lui, ou, si vous l'aimez mieux, chez nous, dans cette fameuse chambre turque construite sous un des campaniles par Horace Vernet.

Cette petite chambre, revêtue de faïences vernissées, mais arabe surtout par la simplicité de son ameublement, a le mérite de dominer la ville et d'embrasser le vaste horizon de Rome. Son nom seul doit éveiller ici les souvenirs de notre gaie, studieuse et regrettée jeunesse. Qui de vous n'a contemplé de là, avec un vrai transport, ce ciel fait de lait et d'azur, les ruines des sept collines, les cinquante lieues de montagnes bleues ou neigeuses qui ferment le cirque immense de la plaine ? La cordiale hospitalité de Schnetz, en me rendant la jouissance de ces beaux lieux, ressuscita pour

ainsi dire ma jeunesse ; la sienne recommençait tous les matins dans ce milieu sublime et charmant. Ah ! qu'il aimait sa chère Rome, et comme il nous en faisait les honneurs, à M. Ampère et à moi ! Quel plaisir d'errer avec lui, avec eux, dans ces grandioses solitudes si tristement changées, à ce qu'on dit ! Schnetz a eu le bonheur de mourir à temps : il n'a pas vu l'invasion de notre patrie, ni la transformation de cette autre patrie.

Il avait rêvé de mourir à la villa Médicis, et l'idée de rentrer vivant à Paris assombrissait sa joyeuse humeur. Les dangers que l'École a courus il y a dix ans, et cette révolution qui troubla si profondément les études, loin de décourager le vaillant et consciencieux directeur, l'attachaient davantage à son poste. Voici un conte qu'il me conta souvent dans ce jargon transtévérin qu'il se plaisait à imiter.

« J'ai rencontré, me disait-il, le petit cordier, vous savez bien ? notre voisin, qui tresse en plein vent ses cordes depuis la porte de l'Académie jusqu'à Pâques et la Trinité ; mon petit cordier était arrivé à Porta Portèse, c'est l'autre bout de Rome : il cheminait le plus tranquillement du monde, à reculons.

— *Mà cos'è ? gli dissi, chè ! mo se usa dè camminà a modo dei grambi (gamberi) ?*

— *Gnor si, eccellenza, mi risposse. Son così ben avezzo che più a dirittura ritorno a casa<sup>1</sup>.*

« Hélas ! ajoutait Schnetz avec un triste sourire, moi aussi, je vais à reculons, mais c'est vers Paris, où je ne voudrais pas arriver, car rien n'y est fait pour moi ; il me faudra recommencer ma vie ! Que vais-je devenir là-bas ? Il est bien dur, à quatre-vingts ans, de quitter la villa Médicis, de ne plus voir le bosco ; de laisser mes allées de lauriers et ce brave jardinier qui classait scientifiquement mes fleurs en *fioroni*, *fiorette* ed *altre fiorette*. Je ne verrai plus les corneilles se coucher à l'*Ave Maria* dans les pins de la villa

<sup>1</sup> — Qu'est-ce que c'est, lui dis-je, quoi ! c'est donc la mode maintenant de marcher comme les écrevisses ?

— Oui, excellence. J'y suis si bien habitué que je reviens ainsi plus vite et plus droit à la maison.

Borghèse, j'abandonne et je regrette tout ici, même le scirocco, qu'on a vraiment trop calomnié. »

Il revint à Paris en 1867, et il y chercha par instinct un coin qui, de près ou de loin, ressemblât à Rome. Il s'établit dans la rue Cuvier et fit amitié avec le cèdre du Jardin des plantes, un vénérable, un contemporain, disait-il : les arbres de nos boulevards étaient des jeunes gens à ses yeux, il leur reprochait de hanter la mauvaise compagnie.

Nous l'avons revu là, dans son modeste logis, toujours bon, toujours gai, spirituel comme autrefois, mais discrètement voilé de nostalgie et devenu pour ainsi dire étranger dans ce monde.

Ceux qui le connaissaient à fond devinaient la blessure cachée sous un entrain trop voulu pour être vrai ; nous le comparions à un chêne écroulé, dont le feuillage a quelques jours encore à rester vert, mais dont la sève est à jamais tarie.

Il mourut le 15 mars 1870, dans la troisième année de son exil à Paris.

PAUL BAUDRY,  
De l'Institut.



## LE ROMAN SCIENTIFIQUE

### JULES VERNE ET SES ŒUVRES \*

#### I

Auquel de nos lecteurs le nom de M. Jules Verne est-il inconnu ? Toutefois, plusieurs d'entre eux, sans doute, ignorent que le populaire écrivain qui le porte est Breton, est né à Nantes. A ce seul titre, ce recueil, plus spécialement réservé aux illustrations locales, petites et grandes, et destiné à leur servir d'écho, devait une mention toute spéciale à l'une des personnalités les plus en vue de la littérature contemporaine, à une célébrité non plus locale, mais parisienne aussi, pour mieux dire, française. Cette dette, je viens un peu tardivement essayer de la payer, en même temps qu'offrir un témoignage de double confraternité à mon condisciple d'autrefois, au petit Séminaire de Nantes, à mon collègue d'aujourd'hui, à la Société de Géographie.

Un pétulant écolier, courant à perdre haleine, en poussant devant lui son cerceau à travers la grande terrasse du petit Séminaire de Nantes : tel m'apparaît invinciblement, dans mes lointains souvenirs, le futur auteur de *Cinq semaines en Ballon*. Je n'affirmerai pas que les succès de l'étudiant fissent présager ceux du littérateur. Jules Verne était alors (il me pardonnera cette petite médisance rétrospective), ce qu'en langage de professeur, on appelle un écolier dissipé, plus passionné pour le

\* 9 vol. illustrés ; Paris, Hetzel.

jeu que pour l'étude; mais, sous cette vivacité perçaient déjà les saillies de l'esprit. On sentait que ce fruit encore tout vert et à peine sorti de sa fleur, mûrirait.

Un soir, après quelque vingt ans écoulés, je revis Jules Verne à la Société de Géographie, qui venait de l'admettre parmi ses membres. Ce n'était plus le vif et blond écolier de jadis. Blanchi avant l'âge, c'était un homme rassis, d'abord réservé et un peu timide, l'œil mi-clos, doux et fin.

Presque au sortir du collège, Verne s'essaya dans une spirituelle petite comédie, les *Pailles rompues*, qui a eu récemment, sur un théâtre de Paris, un joli regain de succès. Tout dernièrement aussi, faisant trêve à ses récits de voyages imaginaires (il est vrai qu'ici encore, il s'agissait quelque peu de voyages), l'auteur a tâté de nouveau du théâtre, dans une amusante pièce, *Le Neveu d'Amérique*.

Et, depuis plusieurs mois déjà, le public de la *Porte-Saint-Martin* n'applaudit-il pas chaque soir la vertigineuse odyssée du flegmatique *Philéas Fogg*, lancé à toute vapeur à travers continents et mers, avec son facétieux domestique *Passe-partout* et son ennemi intime *Corsican*, et accomplissant avec la précision d'une horloge, en dépit de tous les obstacles, ce *Tour du monde en 80 jours*, objet d'un gros pari engagé au club des *Excentriques*, de Londres? — Bayadères qui dansent, sauvages qui scalpent, navire qui saute, vraie locomotive courant sur de vrais rails, éléphant en chair et en os, etc. : rien n'est oublié de ce que la mise en scène, si fertile en trucs par ce temps d'art matérialisé et mécanique, peut imaginer pour frapper des spectateurs plus avides de ce qui étonne les yeux que de ce qui parle à l'esprit.

Après avoir attiré et amusé Paris, l'attrayante pièce de Verne va sans doute, sinon suivre son héros dans sa course effrénée autour du monde, entreprendre du moins son tour de France, avec son encombrant bagage de décors, inanimés et vivants.

On annonce une série de féeries géographico-dramatiques du même genre, où le romancier ferait défilier, en une suite de

décors, les tableaux terrestres et marins, tropicaux et polaires, dont ses ouvrages offrent comme un musée écrit. Il n'y aurait que l'embarras du choix pour composer toute une galerie de splendides toiles panoramiques, où se jouerait à l'aise le pinceau des Chéret et des Cambon. L'essai actuel est des plus encourageants; il vient à propos rajeunir ce pauvre genre féeries dont les inventions surannées sont si platement puérides, quand elles ne sont pas licencieuses. Cette fois du moins, le public, tout en ayant la vue charmée, et malgré certains écarts de mise en scène, sentant un peu la parade foraine, — apprendrait quelque chose, ce qui lui arrive si rarement au théâtre, et ce dont il a tant besoin!

Toutefois, le plus sérieux titre littéraire de Jules Verne est et sans doute restera cette série de compositions, mi-parties scientifiques et romanesques, qui ont popularisé son nom et qui, par leur caractère mixte, répondent si bien à la faiblesse de tempéraments de l'esprit français et à sa légèreté, en enjolivant le vrai de faux, en emmiellant, si j'ose dire, la pilule de la science, pour la mieux faire avaler.

A n'examiner les choses qu'au sévère point de vue de la science pure, peut-être serait-il permis de faire tout d'abord des réserves, et d'estimer que le roman scientifique, comme le roman historique, doit inspirer quelque défiance. Ce genre, où le fictif et le réel s'amalgament et se confondent au point que l'on ne sait plus où l'un finit et où l'autre commence, offre plus d'un inconvénient. Celui qui étudierait la science et l'histoire dans ces ouvrages, si séduisants d'ailleurs, où elles apparaissent à l'esprit embellies de fictions qui souvent les cachent et les déparent à force de les parer; celui-là risquerait fort de ne connaître ni l'une ni l'autre. Si plus tard, délaissant la fable pour aborder la réalité, il lui arrive d'étudier l'histoire et la science dans ces sérieux traités qui les présentent dans leur austère nudité, il est à craindre que les premières notions, faussées par la fiction, et d'autant plus tenaces qu'elles séduisent davantage, ne persistent. Seuls, l'historien et le savant (et j'en sais

plus d'un qui se délecte à la lecture des œuvres de Jules Verne) pourraient sans danger lire les romans de cette sorte, où ils sauraient discerner le vrai du faux. Par malheur, ce sont précisément les ignorants qui s'en repaissent le plus avidement. Que de gens ne savent de l'histoire que ce que leur en ont dit le roman ou le théâtre, ces deux menteurs de profession, qui, en répandant chez nous tant de mensonges et de calomnies, ont si puissamment contribué à nous inoculer ce désordre moral dont nous sommes si malades ! Et je ne parle pas de leur complice, du journal, cet autre menteur, plus ou moins conscient, qui, trop souvent, par ignorance ou mauvaise foi, falsifiant l'histoire à son tour et en faisant le roman, a si activement travaillé et travaille à accroître ce mortel désordre.

Certes, loin de moi la pensée d'établir, sous ce rapport, le moindre parallèle entre le roman historique, trop souvent funeste dans ses suites, et le roman scientifique, moralement et socialement inoffensif, tel surtout que l'a compris et le pratiqué M. Jules Verne. Si, dans sa morose austérité, la science peut reprocher au charmant romancier les fantaisies dont sa riche imagination l'agrément, ces compositions du moins, outre que le fond en est fort instructif pour qui sait le discerner, offrent à tous une lecture aussi moralement saine qu'agréable. A dire le vrai, les fictions du romancier ne servent le plus souvent que de cadre aux notions vraies que l'érudit prodigue à pleines mains. Le roman historique a eu son Walter Scott, dont les ouvrages, irréprochables au point de vue moral, présentent dans leurs fictions mêmes la peinture scrupuleusement vraie des mœurs des divers siècles, sinon toujours des personnages mis en scène. M. Jules Verne est, chez nous, le Walter Scott de la science. Et si, dans ce genre faux et dangereux du roman historique, le nom de Walter Scott sollicite une exception en sa faveur, cette même exception doit être acquise à M. Verne dans le roman scientifique, au triple titre de la science, du talent et du succès. Le succès est populaire ; le talent est considérable ; la science est aussi variée que réelle.

Vastes lectures, connaissances étendues et approfondies, ingéniosité d'invention et de mise en scène ; habileté singulière à nouer et à dénouer un drame, à en varier les péripéties ; style naturel et clair, coloré et même élevé quand il le faut ; piquant du dialogue ; intérêt des situations : le talent de Jules Verne se compose de tout cela, et de ce qui vient d'une nature heureusement douée, et de ce qui procède de l'étude et de l'acquis.

Dans ces livres, qui instruisent en amusant et amusent en instruisant (sauf les réserves que nous avons posées plus haut), quelle science ne se rencontre, non point enseignée *ex professo* et pédantesquement, mais présentée par petites doses, au fur et à mesure que le récit en offre l'occasion, le plus souvent dans le cours du dialogue des personnages en scène ; coupée par tranches, et saupoudrée de sucre, si j'ose dire, mise enfin à la portée du tempérament intellectuel du lecteur français, gâté et affadi par l'abusif régime du roman.

Géographe, cosmographe, ingénieur, mécanicien, versé dans les lois de l'optique, de la statique et de la dynamique ; capable de construire tour à tour un ballon, un vaisseau ou un télescope ; physicien, pour qui l'électricité et la vapeur n'ont pas de secrets, qui osera même, à l'occasion, leur faire jouer un rôle non prévu dans les traités écrits sur la matière ; navigateur, à qui les termes du métier sont familiers, et qui saura faire évoluer un navire au milieu des récifs coraliens du Pacifique ou des *ice-berg* polaires, comme ferait un vieux loup de mer ou un *ice-master* ; météorologiste, géologue, zoologiste, botaniste, — Jules Verne est successivement tout cela, et que n'est-il pas encore ? Pour qui sait la discerner des fictions qui l'encadrent, son érudition étonne par sa diversité.

## II

Jules Verne débuta par le roman géographique. Ses *Cinq semaines en ballon* furent son premier ouvrage et sont restées l'un des plus connus et lus. Toutes les qualités qui distinguent

ce talent original de conteur doublé d'un érudit, et qui peut-être s'étaient ignorées jusque-là, se remarquent déjà dans cette œuvre de début. L'auteur avait trouvé sa voie, si brillamment parcourue depuis. Le succès fut rapide. Des milliers de lecteurs voulurent connaître les péripéties, tour à tour plaisantes ou émouvantes, de cet étonnant voyage du ballon le *Victoria* et de son hardi aéronaute, le D<sup>r</sup> Fergusson, traversant par la voie des airs, à vol d'oiseau (c'est ici ou jamais le cas de le dire), de Zanzibar au Sénégal, cette mystérieuse Afrique centrale, toujours inconnue et mortelle à tant d'explorateurs; et retrouvant les traces de leurs devanciers, Speke, Burton, Grant, Krapf, Le Jean, Barth, Richardson, Overweg, et de tant d'autres, vivants ou morts.

Passant de l'Equateur au Pôle, Jules Verne continua, avec un succès croissant, de faire le roman de ce dont nous avons, de notre côté, essayé d'écrire l'histoire. S'inspirant des récits des diverses explorations arctiques, anglaises pour la plupart<sup>4</sup>, l'intéressant conteur sut habilement enchâsser dans sa romanesque narration des *Anglais au pôle nord*, les principaux incidents qui signalèrent ces voyages. Naufrages, luites contre les glaces, les neiges, le froid, contre tous les éléments conjurés; duels avec les ours; chasses au bœuf musqué, au renard bleu, au ptarmigan et autres inoffensifs animaux, qui, ne connaissant pas encore cet autre animal, cruel et perfide, l'homme, s'en approchent sans crainte, comme jadis faisaient ceux de l'Eden, et sont impitoyablement massacrés en récompense de leur trop naïve confiance; tableaux de la grandiose nature polaire, de ses paysages étranges, de ses longs jours d'été, de ses longues et lugubres nuits d'hiver, de ses merveilleux météores, de ses décevants mirages: — tout se retrouve en ces pages émouvantes.

Plus heureux que ses rivaux, Franklin, John et James Ross,

<sup>4</sup> Des deux Cabot à Mac-Clintock, qui découvrit en 1859 les restes du désastre de Franklin et de ses équipages, on compte environ 130 expéditions polaires. L'Angleterre n'en a pas envoyé à la recherche de Franklin moins de dix-neuf, qui ont coûté près de vingt-cinq millions!

Parry, Kane, Hayes, Inglefield, Mac-Clure, Belcher, Hall, Nordenskjöld, Julius Frayer, Weyprecht, etc., l'audacieux capitaine Hatteras, le héros, malheureusement fabuleux, de Jules Verne, pénètre jusqu'au pôle, après avoir franchi déserts de glace et mer libre, et s'en va, au milieu du tonnerre et des éclairs d'un volcan, planter fièrement le pavillon anglais sur le cratère qui couronne à la fois l'île inconnue de *Victoria* et l'axe terrestre: borne embrasée du monde, illuminant de ses incendies solitaires la coupole boréale; Sinai fumant, où le Dieu de la nature ne trouve aucun Moïse pour converser avec lui...

Par malheur, île et volcan n'existent que dans l'imagination du conteur. Nul pied humain n'a encore foulé ce sommet du globe, où convergent tous les méridiens, immobile pendant que le reste de la sphère tourne avec une croissante et vertigineuse rapidité; ce point mystérieux où, si le diagramme que leur a tracé Maury est exact, les vents tourbillonnent et se renversent, le courant supérieur équatorial achevant d'accomplir ses dérivations descendantes pour devenir courant polaire inférieur; où la branche arctique du *Gulf-stream* doit, suivant l'illustre météorologiste américain, émerger à la surface de l'océan boréal, fondre ses glaces et créer la mer libre, en exhalant le reste du calorique tropical qu'elle était chargée, immense calorifère mobile, de distribuer sur son parcours, après l'avoir emprunté à la vaste chaudière liquide du golfe du Mexique. S'il est jamais connu, que de notions nouvelles ne doit pas nous révéler le pôle, en physique terrestre, en météorologie atmosphérique et marine, en électro-magnétisme, en physiologie! Que de conjectures confirmées, rectifiées ou démenties!

Sauf ce dénouement purement de fantaisie, l'imagination du narrateur, si fertile cependant, se sentant impuissante à lutter contre la nature, s'est à peu près bornée à la copier. C'était fort sage à elle. Si la nature en général, participant de la puissance de l'imagination de Celui qui la conçut et la créa, surpasse et confond l'imagination humaine, si ingénieuse et si forte soit-elle en ses combinaisons, — cela est surtout vrai de la nature polaire.

Ici, par la proportion des phénomènes, par la puissance des forces en jeu, tout écrase, terrifie ou transporte. Jamais fiction n'atteindra à l'intensité d'intérêt, au dramatique de la réalité. Jamais roman n'égalera en émotions le récit de la détention d'un John Ross, prisonnier des mers arctiques pendant quatre années consécutives, ou de la lutte d'un M'Clure ou d'un M'Clintock contre les *ice-bergs* et les banquises. Ici, l'intérêt du drame vous saisit et vous poigne en raison même, en proportion de sa réalité. Quel romancier eût jamais rêvé cet autre drame, trop réel et tout récent, de ces dix-neuf êtres humains, Américains et Esquimaux, épaves du vaisseau *le Polaris*, errant de glaçon en glaçon pendant cent quatre-vingt-dix-sept jours et dérivant côte à côte avec les *ice-bergs*, emportés comme eux par le courant polaire, depuis le nord de la mer de Baffin jusqu'au parallèle de Terre-Neuve, accomplissant ainsi la navigation la plus étonnante, telle que, dans ses hardies fantaisies, Jules Verne lui-même n'aurait osé l'imaginer ?

Bien plus vaste encore est le champ parcouru par notre infatigable narrateur, dans son autre roman géographique, *Les Enfants du capitaine Grant*. Ce n'est rien moins cette fois qu'un voyage autour du monde, qu'il entreprend à la suite de ses jeunes héros à la recherche de leur père, naufragé quelque part. C'est assez dire que le conteur et le savant s'en donnent ici à cœur joie et luttent plus que jamais d'intérêt. Nous ne pouvons les suivre dans ces longues pérégrinations à travers océans, îles et continents ; l'espace ne nous le permet pas. Bornons-nous à dire que là encore Jules Verne, mettant à profit les découvertes jusqu'ici faites en géographie, en zoologie, en botanique, etc., a su, avec son habituelle adresse et sans avoir l'air d'y toucher, en faire part à ses lecteurs chaque fois que l'occasion s'en offre, et, dans un tel sujet, elle s'en offre souvent.

LUCIEN DUBOIS.

(La fin à la prochaine livraison).

## CHACUN SON GOUT

PROVERBE

Personnages :

M. DUPRÉ.           NATALIE, leur fille.  
M<sup>me</sup> DUPRÉ.         ANDRÉ.

La scène se passe à Paris, dans la chambre de M. Dupré.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. DUPRÉ, M<sup>me</sup> DUPRÉ.

M. DUPRÉ. — Vous ne m'empêchez pas de penser que ce M..... Laverne, si tout ce que l'on dit de lui est vrai, serait un très-bon parti pour notre fille, et que cela mérite une réponse encourageante.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Joli parti ! un clerc de notaire.

M. DUPRÉ. — J'étais commis avant d'être négociant, et il faut bien avoir été clerc avant d'être notaire. C'est une profession très-honorée. Si ce jeune homme était assuré de succéder à son patron...

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Par la vertu de la dot de notre fille. Comme ce serait flatteur pour Natalie d'avoir un mari que l'on appellerait le patron et qui confectionnerait des inventaires après décès ! C'est pour cela que nous lui aurions donné une brillante éducation et que vous auriez fait fortune.

M. DUPRÉ. — Alors, acceptez un négociant, comme moi. Je ne demande pas mieux.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Fi donc, un négociant !

M. DUPRÉ. — Merci, ma chère.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — C'est pour me taquiner que vous me rappelez votre commerce. Le commerce n'est bon qu'après que l'on a réussi, et qu'on l'a quitté.

M. DUPRÉ. — J'ai trop bien réussi, si cela doit dispenser mon gendre de travailler et de se rendre utile à son tour. Vous préféreriez un bel officier, pour que notre fille unique se séparât de nous et courût les garnisons.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Certainement, je le préférerais, — si je n'avais mieux encore à vous offrir.

M. DUPRÉ. — Vous voulez absolument que votre fille soit comtesse. Il vous plaît d'avoir un gendre qui vous regarde avec dédain du haut de son titre. Puisque c'est à cela que vous mettez votre fierté, je suis plus fier que vous.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Il ne vous serait pas difficile de vous faire titrer vous-même, et alors...

M. DUPRÉ. — Et alors vous seriez la comtesse Dupré, n'est-il pas vrai ? Eh bien, essayez de vous passer de moi pour vous payer cette fantaisie. Si c'est votre goût, ce n'est pas le mien.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous vous moquez. Les femmes dépendent de leurs maris, en cela comme en tout le reste. Leurs noms ne leur appartiennent même pas.

M. DUPRÉ. — Il fallait faire cette réflexion avant de m'épouser, ma chère amie.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Aussi je conseille à Natalie de la bien faire avant de se marier, afin de s'épargner des regrets. Le nom qu'elle prendra, c'est pour toute la vie.

M. DUPRÉ. — L'observation n'est pas très-obligeante.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — C'est votre faute. Vous ne parlez que de vos goûts, au lieu de consulter ceux de votre fille. Est-ce pour vous que vous voulez la marier ?

M. DUPRÉ. — Non certes, la pauvre enfant. Je serais prêt à tous les sacrifices...

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Jusqu'à l'héroïsme de lui faire épouser un notaire ou un négociant.

M. DUPRÉ. — Encore !

M<sup>me</sup> DUPRÉ. (*Elle éternue.*) Fermez donc cette fenêtre. Vos courants d'air sont insupportables.

M. DUPRÉ. — Mais, ma chère, il fait très chaud, et nous allons étouffer.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Le temps est au contraire très-rafraichi, et vous voyez bien que j'éternue. (*Elle éternue encore.*)

M. DUPRÉ. — Nous ne nous entendrons même pas sur le temps qu'il fait ! (*Il va fermer la fenêtre. — Une pause.*) Et vous croyez que Natalie sera plus heureuse avec votre comte de Trois-Étoiles ?

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Un jeune homme charmant, allié à tout ce qu'il y a de mieux.

M. DUPRÉ. — Qui n'a pas le sou.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous n'en savez rien, et vous m'avez dit cent fois que vous ne tiendriez pas à la fortune...

M. DUPRÉ. — Qui a des dettes.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous n'en savez rien...

M. DUPRÉ. — Qui passe les nuits au cercle, à jouer au baccarat.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous n'en savez rien...

M. DUPRÉ. — Qui ne manque pas une course du Bois de Boulogne...

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous n'en savez rien.

M. DUPRÉ. — Je n'en sais rien, et j'en suis sûr. Autrement, comment rechercherait-il la fille d'un... négociant ? Je connais l'espèce. Il y a un mot nouveau, je crois, pour désigner ces beaux-fils. Je ne comprends pas le mot et je n'aime pas la chose.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Le grand mal, quand le comte de Merville irait aux courses ! Tous les notaires y vont aujourd'hui, et avec leurs femmes.

M. DUPRÉ. — Ce n'est pas ce qu'ils font de mieux.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Je vous y prends, c'est trop élégant pour eux. Vous voulez que Natalie s'enferme dans l'arrière-cabinet d'une étude, entre un code... et une machine à coudre. — Eh bien, il y a des courses demain ; je demande que vous m'y meniez, avec Natalie.

M. DUPRÉ. — Aux courses ! bonté divine ! Et qu'iriez-vous faire là ?

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Ce que chacun y fait : nous distraire, voir du monde et des toilettes. — Et puis, vous disiez mieux que vous ne pensiez : le comte de Merville y sera. Ce sera une occasion de le revoir.

M. DUPRÉ. — Comment, le revoir ? Vous le connaissez donc déjà ?

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Il était à Trouville l'été dernier, il a été fort attentif pour Natalie. Je ne suis pas aussi légère que vous voulez bien le penser, et j'ai toutes mes informations. Vous ne venez nous rejoindre que par le train des maris du samedi soir. Il n'est pas étonnant que vous n'avez remarqué personne.

M. DUPRÉ. — Alors vous n'avez aucun besoin d'aller demain aux courses. Je comptais passer la journée à la campagne ; j'ai des ordres à donner à mon jardinier.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Au sujet de vos asperges et de vos melons... Ce serait bien divertissant pour moi et pour Natalie ! Je n'aime pas la campagne telle que vous l'aimez, loin de tout, au milieu d'une forêt, pour ne voir que des ruisseaux et des arbres.

M. DUPRÉ. — Je suis d'avis en effet que la campagne ne doit pas ressembler à la ville.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Nous n'avons les mêmes goûts sur rien.

M. DUPRÉ. — Je le sais trop, — depuis vingt-deux ans !

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — J'ai assez sacrifié les miens, sans me plaindre...

M. DUPRÉ. — Sans vous plaindre !

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Au surplus, je ne vous empêche pas d'aller soigner vos pommes de terre. J'irai sans vous aux courses.

M. DUPRÉ. — C'est impossible. — D'ailleurs le temps ne sera pas favorable à votre projet ; mon baromètre baisse beaucoup.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Le mien remonte.

M. DUPRÉ. — Dire que nos baromètres ne sont pas d'accord !

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Chacun son goût.

M. DUPRÉ. — Ah ! c'est aussi affaire de goût ?

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Peut-être.

M. DUPRÉ. — Ce que vous dites là est assez profond. — Oui, il y a des gens qui sentent... que deux et deux font cinq. (*Après une pause.*) Je cède à votre désir, ma chère amie ; nous irons aux courses.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Si cela vous contrarie, eh bien, n'y allons pas.

M. DUPRÉ. — Pardon, j'y tiens maintenant.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Depuis que je n'y tiens plus.

M. DUPRÉ. — Merci.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Pour montrer une figure maussade et ennuyée...

M. DUPRÉ. — Je tâcherai d'avoir une figure joviale ; je m'intéresserai vivement aux chevaux, et je parierai pour la casaque verte, ou pour la casaque orange, à votre choix, et... contre M. de Merville, si cela peut vous être agréable.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — C'est de l'ironie. Puisque mon idée ne vous plaît pas, j'y renonce.

M. DUPRÉ. — Et moi je n'y renonce pas. C'est décidé.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Il faut toujours que les femmes cèdent. Vous reconnaitrez au moins que c'est vous qui l'avez voulu.

M. DUPRÉ. — Je le reconnaitrai.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Alors je vais m'occuper de la toilette de Natalie. (*Elle sort.*)

## SCÈNE II.

M. DUPRÉ (*seul, se promenant lentement*).

Évidemment c'est moi qui l'ai voulu. — Il est peut-être heureux, pour la paix publique, que la nature ait tant diversifié les goûts. Si tous les hommes convoitaient la même maison de campagne, — ou le même cheval, — ou le même tableau, — ou la même femme, ils se querelleraient et se déchireraient encore plus qu'ils ne font. — Je ne trouverais cependant pas mauvais



que tous les Français eussent un peu le goût... du même gouvernement. On ne peut pas se plaindre que nous en soyons là, et, en cette matière aussi... chacun son goût. Et dans la petite société matrimoniale, pour la paix du ménage, un peu de conformité de goûts ne serait pas non plus de trop. — Ce qui importe aujourd'hui, c'est de discerner ceux de Natalie. La pauvre enfant ne peut pas ignorer nos dissentiments, malgré tous mes efforts pour les lui cacher. Elle est également attentive pour sa mère et pour moi, ce qui voile ses impressions personnelles. Elle est l'ange de la maison, et, avec cela, elle trouve le talent d'être gaie. La gaieté! quel don merveilleux quand c'en est une! On ne vante pas assez la vertu de gaieté. — Dire que si je me sépare de cette chère enfant, je resterai face à face... Mais c'est une mauvaise pensée. Je ne dois songer qu'au bonheur de Natalie. — Je vais retarder la visite d'André en m'arrangeant pour qu'il se rencontre aussi demain aux courses. Et je ne dirai rien jusque-là de son arrivée; l'émotion de la surprise ne fera pas mal, — à moins que je ne parvienne auparavant à deviner Natalie. Il est clair que la partie est engagée entre le candidat de Monsieur et le candidat de Madame. La question est de savoir qui sera celui de Mademoiselle. — Un troisième, peut-être! — Voici justement Natalie.

## SCÈNE III.

M. DUPRÉ, NATALIE.

NATALIE. — Quel événement, mon père! On dit que vous me menez demain aux courses?

M. DUPRÉ. — On le dit, ma chère enfant. Cela te fait-il plaisir?

NATALIE. — Certainement, et je venais vous remercier. Je suis curieuse de voir une fois ce spectacle. J'y rencontrerai probablement plusieurs de mes anciennes amies de couvent.

M. DUPRÉ. — Sais-tu quelles autres rencontres tu y feras... peut-être?

NATALIE. — Je n'en sais absolument rien.

M. DUPRÉ. — Cherche bien.

NATALIE. — Je ne m'en doute pas.

M. DUPRÉ (à l'oreille.) — Des prétendants.

NATALIE. — Au pluriel?

M. DUPRÉ. — Au pluriel.

NATALIE. — Seront-ils aussi nombreux que ceux de Pénélope?

M. DUPRÉ (souriant). — Pas tout à fait.

NATALIE. — Ce sera très-amusant. Alors il y aura deux sortes de courses; d'un côté les chevaux, pour le grand prix, dont ils profitent peu, les pauvres bêtes, — de l'autre, les chevaliers, pour ma dot, que vous avez la générosité de faire si belle.

M. DUPRÉ. — Tu comprends cela, ma chère enfant? Que veux-tu! Le monde est ainsi fait.

NATALIE. — J'en suis fâchée pour le monde.

M. DUPRÉ. — Oui, mais nous ne le changerons pas. Sais-tu quel moyen une jeune fille bien dotée aurait d'être certaine qu'on ne la recherchât pas pour sa fortune?

NATALIE. — J'en connaisrais un, qui serait de n'accepter qu'une fortune double de la sienne.

M. DUPRÉ. — Pas mal trouvé. Mais on n'est pas assuré du succès, et il faudrait peut-être bien de l'indulgence sur le personnage.

NATALIE. — Alors on ne se marie pas, et tout est dit. Ce n'est pas plus difficile que cela.

M. DUPRÉ. — En effet; seulement se marier est un usage assez répandu.

NATALIE. — Plus répandu peut-être que de s'en féliciter après quelques années.

M. DUPRÉ (avec un soupir). — Tu pourrais avoir raison.

NATALIE. — Mon père, est-ce que vous êtes pressé que je vous quitte? Moi, je ne suis aucunement pressée de vous quitter.

M. DUPRÉ (attendri). — Et moi, ma fille! il n'y a rien que je redoute davantage... Pardon, ma chère enfant; c'est mal, ce qui vient de m'échapper là; c'est de l'égoïsme, contre lequel tout ce

que j'ai de tendresse pour toi proteste. Il est temps de songer sérieusement à ton avenir. Tu vas être majeure dans quelques mois...

NATALIE. — Encore un préjugé que je n'ai pas. Qu'importe vingt-quatre heures de plus ou de moins ! Je voudrais qu'on laissât ignorer aux filles la date de leur naissance. Elles franchiraient ce périlleux détroit sans s'en apercevoir.

M. DUPRÉ. — C'est une idée.

NATALIE. — Mon père, ne me demandez pas d'explication... mais convenez que vous avez un peu besoin de moi.

M. DUPRÉ. — Tu es un ange, ma chère enfant... Eh bien, il faut absolument que je te demande une explication... pas celle que tu redoutes...

NATALIE. — Laquelle ?

M. DUPRÉ. — Celle que les jeunes filles donnent le moins volontiers, sur le sujet pour lequel elles font le plus de mystère, même à leurs mères. — Je devrais plutôt dire... surtout à leurs mères...

NATALIE (*troubée*). — Je vous écoute, et j'espère pouvoir vous répondre.

M. DUPRÉ (*il prend la main de Natalie.*) — Ma chère enfant, parle-moi franchement... en amie... Tu sais combien je t'aime... Est-ce que tu aurais... une inclination... (*Natalie tressaille.*) — M. Dupré continue en baissant la voix pour M. le comte de Merville ?

NATALIE (*éclatant de rire*). — Pour M. de Merville ? Une sorte de fat qui faisait la cour à Trouville à toutes les jeunes filles — et à toutes les mères ?

M. DUPRÉ (*soulagé*). — Il sera demain un des prétendants de Pénélope.

NATALIE. — Distancé, comme on dit dans le langage de ces aimables messieurs.

M. DUPRÉ. — Tu sais déjà l'argot des courses ?

NATALIE. — On n'a pas causé un quart d'heure avec eux qu'on n'en ait retenu quelques mots. Il y avait des courses à Trouville. M. de Merville ! il n'arriverait pas bon troisième. Avez-vous un favori plus sérieux ?

M. DUPRÉ (*riant*). — Assez, assez, ma chère enfant. Je ne te croyais pas aussi avancée. — Je prendrai moins de précautions pour te demander si tu connais un monsieur... Lavergne.

NATALIE. — Ce nom ne me rappelle rien. Est-ce encore un beau de Trouville ?

M. DUPRÉ. — Nullement. C'est un jeune homme instruit, laborieux, très-occupé.

NATALIE. — Bonnes conditions. Plus il sera occupé, moins il aura de chances de s'ennuyer de sa femme.

M. DUPRÉ. — Combien tu as raison, ma chère enfant ! Un mari très-occupé trouve dans son intérieur le délassement des tracas et des ennuis du dehors. Un mari oisif cherche au dehors le délassement des ennuis et des tracas de l'intérieur. C'est fatal.

NATALIE. — Je le comprends ainsi.

M. DUPRÉ. — Moi-même, quand je suis très-occupé... je m'aperçois moins... Qu'est-ce que j'allais donc dire ! Ainsi, tu n'aurais pas d'objection à M. Lavergne ?

NATALIE (*riant*). — Doucement, mon père. Pas d'objection, mais, si vous le permettez, encore moins d'attrait. Est-ce qu'il sera aussi un des coureurs de demain ?

M. DUPRÉ. — Peut-être.

NATALIE. — Ne vous étonnez pas si je ne me contente pas d'une épreuve. Je n'ai aucune impatience. — Quel âge a, s'il vous plaît, ce paladin ?

M. DUPRÉ. — Je ne sais pas au juste. Vingt-quatre à vingt-cinq ans, je pense.

NATALIE. — Ah ! mon Dieu, laissez-lui le temps de faire toutes ses dents. Vous voudriez me donner un protecteur de vingt-quatre ans ! Je craindrais d'avoir à le protéger moi-même.

M. DUPRÉ. — Les jeunes filles élèvent rarement cette objection.

NATALIE. — Chacun son goût. Je n'en ai aucun pour un mari en veste.

M. DUPRÉ. — Je ne t'en blâme pas, au contraire. — Je me suis pourtant marié très-jeune, moi ; mais mon exemple...

Qu'est ce que j'allais dire encore ! Ainsi tu accepterais plutôt un homme de... trente-cinq ou trente-six ans, je suppose...

NATALIE. — Ah ! mon Dieu, un troisième coureur pour demain !

M. DUPRÉ. — Peut-être.

NATALIE. — Donnez-moi le programme, ce sera plus vite fait.

M. DUPRÉ. — Dis-moi d'abord ce que tu penserais du troisième.

NATALIE. — Franchement, mon père, vous n'exigerez pas que je pense de lui quelque chose avant de l'avoir vu...

M. DUPRÉ. — Non, certes.

NATALIE. — Ni avant de savoir ce que vous pensez de lui vous-même.

M. DUPRÉ. — Suppose, si tu veux, l'homme que j'estimerais le plus au monde.

NATALIE. — Ce serait une immense présomption en sa faveur.

M. DUPRÉ. — Il suffit, je ne t'en demande pas davantage. — Pourtant, ma chère enfant, j'ai envie de continuer mon interrogatoire. Je crains que tu ne me trouves trop curieux. Tu auras le droit de ne pas me répondre.

NATALIE. — Vos précautions oratoires m'effraient.

M. DUPRÉ. — Rassure-toi. Tu m'as déclaré n'avoir aucune inclination pour M. de Merville.

NATALIE. — Et celui-là ne péchait pas par excès de jeunesse.

M. DUPRÉ. — Ah ! vraiment ?

NATALIE. — Presque une ruine.

M. DUPRÉ. — Tant mieux.

NATALIE. — De grâce, mon père, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

M. DUPRÉ. — Un argument, une bonne carte dans mon jeu, — vis-à-vis de ta mère. — Ma chère enfant, tu peux être avec moi en entière confiance.

NATALIE. — Je le sais, mon père.

M. DUPRÉ. — Toutes les jeunes filles ont un cœur. Il n'y a pas à rougir de cela. Le tien aurait-il en secret... fait un choix... qui serait un obstacle à un mariage de raison ? Ton père l'aiderait peut-être.

NATALIE. — Si je refusais de vous répondre, mon père, ne serait-ce pas une réponse ?

M. DUPRÉ. — C'est vrai, oui, je suis indiscret.

NATALIE. — Et moi, je serai confiante. Je ne suis pas absolument certaine... d'être libre.

M. DUPRÉ. — Si tu en doutes, ce n'est pas très-profond, alors.

NATALIE. — Je ne sais. Il y avait quelqu'un... bien loin d'ici... que j'aurais besoin de revoir de près. C'est un souvenir déjà ancien...

M. DUPRÉ. — Déjà ancien, à ton âge !

NATALIE. — Oui, presque un souvenir d'enfance. S'il m'était démontré que ce n'est qu'un rêve, — comme c'est très-probable, — eh bien, je crois que je serais libre. Mais je souhaiterais d'avoir vérifié le rêve. — Vous voyez si je suis franche.

M. DUPRÉ. — Est-ce que j'ai connu ce... quelqu'un ?

NATALIE. — Vous l'aimiez dès avant ma naissance.

M. DUPRÉ. — André !

NATALIE. — Oui, mon père, M. André ! Il a été l'ami de la maison pendant toute mon enfance, avant d'aller habiter l'Amérique. Au dernier voyage qu'il a fait en France, j'avais quinze ans, il ne me prenait plus comme autrefois sur ses genoux, il était devenu très-réservé, mais moi je commençais à rêver. Il enflammait mon imagination par le récit de ses voyages, il avait une physionomie si expressive et si noble... et vous lui témoigniez tant d'affection ! Il est reparti pour suivre ailleurs sa destinée. J'ai repoussé ce rêve comme insensé, m'attendant à recevoir à chaque courrier l'annonce de son mariage... et sentant qu'alors seulement je serais libre.

M. DUPRÉ. — Tu ne saurais croire, ma chère enfant, combien tu me fais plaisir. André est de retour.

NATALIE. — Depuis quand ?

M. DUPRÉ. — Depuis hier. Je l'ai vu ce matin.

NATALIE. — Et vous ne me le disiez pas!

M. DUPRÉ. — Non; je ne voulais pas le dire avant mon interrogatoire. Tu devines maintenant pourquoi.

NATALIE. — Mon père, vous me troublez. Il y a peut-être mille obstacles.

M. DUPRÉ. — De ton côté?

NATALIE. — Oui, de mon côté. Et d'abord, je suis résolue à ne pas m'éloigner de vous.

M. DUPRÉ. — Tu es adorable, mon enfant. — André n'a plus de voyages à faire, il a dit pour toujours adieu à l'Amérique.

NATALIE. — Ah! tant mieux! — Mais de son côté, aussi. Ce n'est pas sans motifs qu'il a jusqu'à ce jour attendu à se marier.

M. DUPRÉ. — Non, ce n'est pas sans motifs, et il est temps que tu les connaisses. Sa vie a eu de cruels commencements: son père, mort il y a plus de trente ans, n'avait laissé que des dettes. Dès qu'André a eu âge d'homme, il s'est expatrié courageusement. Aidé d'un prêt que j'ai pu lui faire, il a travaillé, il a prospéré, en m'enrichissant moi-même, car tu sais qu'il était là-bas mon associé. Il n'a eu qu'un souci, celui de payer jusqu'au dernier centime, en capital et intérêts, les créanciers de son père. Tout ce qu'il gagnait passait là. Acceptant dans ce but l'exil et l'isolement, il s'est juré de ne songer à se créer une famille que lorsque serait accomplie cette œuvre de piété filiale et d'honneur.

NATALIE. — Il me semble que c'est un acte sublime.

M. DUPRÉ. — Tu ne te trompes pas.

NATALIE. — Et vous n'en disiez rien?

M. DUPRÉ. — C'était son secret, jusqu'à ce que son but fût atteint.

NATALIE. — Et ce n'est plus un secret?

M. DUPRÉ. — Non, l'œuvre est accomplie.

NATALIE. — Mon père, il arrive à peine, il ne s'est pas encore présenté ici... et vous ne craignez pas de me parler ainsi de lui?

M. DUPRÉ. — Il t'a vue ce matin... à l'église, ma chère enfant.

Nous étions ensemble, cachés derrière un pilier, nous l'avons suivie jusqu'à la porte; lui aussi avait son rêve, que j'avais deviné, que je l'ai forcé d'avouer, — et c'est pour cela que j'ai trouvé prudent de l'interroger d'abord, pendant que tu le croyais bien loin, afin de savoir si je devais l'encourager.

NATALIE. — Pardonnez-moi, mon père. Vous n'étiez pas si bien cachés que je ne vous aie vus... tous les deux... et j'avais reconnu M. André.

M. DUPRÉ (*riant*). — Ah! tu te retournes à l'église pour regarder les hommes! — Je te pardonne sans peine. Eh bien, comment l'as-tu trouvé? Un peu vieilli?

NATALIE. — Oh! non; tel que me le représentait le souvenir qui m'était resté cher.

M. DUPRÉ. — Alors nos affaires sont bien avancées, et je n'ai qu'à le laisser venir. (*Regardant à sa montre.*) J'attends tout à l'heure sa visite.

NATALIE. — Et ma mère, grand Dieu! avez-vous pensé à ma mère?

M. DUPRÉ. — Ah! peste! je l'oubliais. Oui, c'est la grosse difficulté. — Bah! je connais le moyen d'en venir à bout. Encore un secret à divulguer au moment opportun.

NATALIE. — Quel secret, de grâce?

M. DUPRÉ. — Il n'est pas temps; retire-toi dans ta chambre, ne dis rien à ta mère jusqu'à ce que tu saches qu'André est avec moi, alors tu iras la chercher, tu lui diras de ma part que nous avons besoin d'elle.

NATALIE. — Faudra-t-il rentrer avec elle?

M. DUPRÉ. (*Après avoir hésité*). — Oui, cela vaut mieux. Il convient de rassembler toutes mes troupes. (*Natalie sort.*)

#### SCÈNE IV.

M. DUPRÉ (*seul*).

Tout va bien, — quel cadeau à faire à mon excellent ami! Mais il est digne d'elle, — et il ne m'enlèvera pas ma fille, celui-là. Je n'ai plus à redouter... que ma femme. Allons, du courage, et

une vive attaque qui ne lui laisse pas le temps de respirer. J'aurai une scène. Ce ne sera pas la première, — hélas ! ni la dernière. Du courage.

## SCÈNE V.

M. DUPRÉ, ANDRÉ.

ANDRÉ. — Eh bien, mon ami, quelles nouvelles ?

M. DUPRÉ. — Bonnes nouvelles. Tu peux brusquer ta demande.

ANDRÉ. — Ce projet de mariage qui vous inquiétait....

M. DUPRÉ. — Pas sérieux, Natalie n'en voulait pas.

ANDRÉ. — Et son cœur est bien libre ?

M. DUPRÉ. — Oh ! ceci est autre chose, et je n'oserais pas le garantir. Je crois que, comme toutes les jeunes filles... elle avait son rêve.

ANDRÉ. — Alors je me retire immédiatement.

M. DUPRÉ. — Mais non, ne sois pas si prompt; quelque enfantillage... Avec mon appui...

ANDRÉ. — Non, je n'essaierai même pas de lutter. Ce serait indigne de ma part.

M. DUPRÉ. — Ce serait indigne d'essayer de lutter contre un rêve ? Tu l'effacerais peut-être, en te montrant.

ANDRÉ. — Je n'ai pas cette présomption; et encore une fois je n'essaierai pas.

M. DUPRÉ. — Et que dirais-tu, si tu n'avais à lutter que contre toi-même ?

ANDRÉ. — Je ne comprends pas bien, c'est l'émotion sans doute...

M. DUPRÉ (*lui serrant la main*). — Excuse-moi, je m'amusais. L'aveu que j'ai obtenu de Nathalie ne concernait que toi.

ANDRÉ. — Est-il possible ?

M. DUPRÉ. — Et l'entrevue décisive est faite. Tu as été reconnu à l'église, et je te jure que l'impression n'a pas été mauvaise.

ANDRÉ. — Ah ! mon ami, je suis étourdi. — Et Madame Dupré ?

M. DUPRÉ. — Toujours ma femme, que j'oubliais ! — Elle ignore tout. Elle va entrer ici, dans un instant; à toi de te concilier ses bonnes grâces; tu sais que j'ai peu de crédit.

ANDRÉ. — Vous me mettez dans une situation affreuse.

M. DUPRÉ. — De l'audace; mon ami. Je perdrais mon temps à parlementer. Il s'agit d'enlever d'assaut la forteresse. Au moment psychologique, tu emploieras les grands moyens. — La voici.

## SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, M<sup>me</sup> DUPRÉ, NATALIE.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Monsieur André de retour ! (*Elle lui tend la main, que baise André*). Quelle agréable surprise !

ANDRÉ. — Je suis reconnaissant que vous vouliez bien la trouver agréable, madame. (*Il salue Natalie*.) Je vous présente mes respects, mademoiselle.

NATALIE. — Bonjour, Monsieur André.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Tu ne parais pas très-étonnée de rencontrer ici M. André.

NATALIE. — En effet, mon père m'avait dit que je le rencontrerais.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — On se cache donc de moi, pour quelque mystère ?

M. DUPRÉ. — Oui, ma chère, nous avons eu peur de vous, et nous avons tout arrangé sans vous consulter; nous n'avons plus qu'à vous demander votre consentement.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Mon consentement à quoi, s'il vous plaît ?

M. DUPRÉ. — Au mariage de Natalie, sans que nous ayons besoin d'aller demain aux courses. (*Prenant André par la main*.) Je ne vous présente pas seulement mon meilleur ami, l'artisan de sa fortune, de la nôtre et de celle de Natalie; je vous présente un gendre.

M<sup>me</sup> DUPRÉ, (*éclatant*). — Mais c'est un guet-apens, Monsieur Dupré, si ce n'est pas une détestable plaisanterie !

M. DUPRÉ. — Un guet-apens, peut-être. Que voulez-vous, ma chère ? Nous ne sommes jamais d'accord sur rien, — pas même sur le baromètre. Nous aurions vainement cherché à nous concerter. J'ai trouvé plus pratique de décider.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Mais j'ai des engagements avec M. le comte de Merville.

M. DUPRÉ. — Épousez-le donc, si vous êtes engagée. Natalie ne l'est pas.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Vous continuez de railler. Vous recommandiez vous-même un monsieur... Lavergne, je crois, un futur notaire ?

M. DUPRÉ. — Il se retire devant André, et n'en aura pas trop de chagrin, — vu qu'il n'a jamais existé !

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Et vous me jouez de ces tours, Monsieur Dupré ? Vous vous en repentirez.

M. DUPRÉ. — C'était un nom en l'air, une simple hypothèse, pour éprouver les goûts de Natalie et les vôtres.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Et toi, Natalie, tu ne dis rien ?

NATALIE. — Chacun son goût, ma mère. Vous m'avez dit souvent que j'aurais à choisir entre votre candidat et celui de mon père. (*Tendant la main à André.*) Je choisis.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Sans mon consentement ?

NATALIE. — Oh ! ma mère, vous ne me le refuserez pas.

M. DUPRÉ. — Ma chère amie, quand vous saurez ce qui a décidé Natalie, vous l'approuverez ; quand vous saurez quelque chose de plus, vous n'aurez pas même un regret. Écoutez d'ailleurs ceci. André ne quittera plus la France. Il connaît nos petites difficultés d'intérieur ; n'est-il pas le seul gendre que nous puissions recevoir chez nous, sans nous séparer de notre fille, sans rester face à face avec nos diversités d'humeur...

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Monsieur Dupré, vous n'avez jamais si bien parlé ! Cette raison pourrait seule m'apaiser, si vous m'aviez témoigné plus d'égards.

M. DUPRÉ. — Allons, André, à ton tour. Je crois que c'est le moment.

ANDRÉ. — Madame, vous avez su en partie les malheurs de ma famille... vous n'avez pas su son vrai nom. Mon père s'appelait le comte de Fougères. Depuis hier seulement j'ai le droit de reprendre ce nom et ce titre, et de les porter la tête haute.

M<sup>me</sup> DUPRÉ. — Quel bonheur, ma fille ! tu seras comtesse ! Je donne mon consentement.

NATALIE. — Je vous remercie, ma mère. Monsieur André, je vous remercie aussi de ne pas m'avoir annoncé cela d'avance. Vous m'avez rendu justice.

M. DUPRÉ. — Et dans mon ménage, une fois en ma vie, on aura contenté tous les goûts.

ALFRED DE COURCY.

POÉSIE

## LE VIEUX CHÊNE

SONNET

Le diable, l'autre jour, sans doute me poussant,  
J'ai vendu, malheureux ! un arbre dont la cime,  
Dont la masse imposante arrêta le passant,  
Ravi de contempler ce colosse sublime ;

Sous les coups acharnés du fer retentissant,  
Mes yeux ont vu tomber la superbe victime,  
Et, comme un assassin reçoit le prix du sang,  
J'ai reçu tout honteux l'argent, prix de mon crime.

Et maintenant ma voix s'exhale en vains regrets !  
Après avoir détruit le géant des forêts,  
Pour lui je fais des vers, dérision suprême !

Oh ! mon vieux chêne, avec ses brises, ses oiseaux,  
Avec son vaste ombrage incliné sur les eaux,  
Valait trente sonnets, valait un long poème !

RAYMOND DU DORÉ.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES

## LA MÈRE SAINT-BENOIT

SUPÉRIEURE DES URSULINES DE JÉSUS

Pour reposer sur une base solide, pour défier les outrages du temps, les institutions humaines doivent naître d'une grande idée morale et religieuse. Les œuvres qu'enfantent la force et la puissance peuvent être éblouissantes, elles sont peu durables quand elles n'ont pas pour appui le droit, la justice, le sentiment du devoir. Celles qui résistent à toutes les tempêtes ont une autre origine ; l'esprit de charité les possède, et, pour elles, l'amour de la pauvreté est souvent une source de richesses. Animés d'une seule pensée, poursuivant, à travers les cataclysmes sociaux, le but qu'ils se proposent d'atteindre, c'est quand les empires croulent qu'apparaissent les grands fondateurs ; c'est quand les orgueilleuses cités tombent en ruines, qu'au milieu de leurs débris s'élèvent souvent de magnifiques édifices. Ainsi, pendant que les passions humaines détruisent bien plus qu'elles n'édifient, l'Esprit divin accomplit des prodiges. Si les grandes pensées viennent du cœur, les actes qui font le plus honneur à l'humanité, ne se font qu'avec les grandes croyances et les grandes vertus. Aux nombreux exemples que nous en fournit l'histoire, ajoutons un exemple encore, et que l'immortelle couronne de nos gloires vendéennes compte un fleuron de plus. Arrêtons nos regards sur une de ces nobles

figures, que rehausse l'humilité, pour la montrer dans toute sa splendeur. Bien qu'elle appartienne au sexe le plus faible, nous la verrons marcher hardiment à la conquête des âmes, n'ayant d'autres armes que les grâces infinies qu'elle a reçues du ciel.

Charlotte-Gabrielle Ranfray de la Rochette, née à Luçon, le 4 novembre 1755, appartenait à une honorable famille de la bourgeoisie. Son frère, Louis Ranfray de la Rochette, notaire et procureur, avait épousé Charlotte-Marguerite Degré. Charlotte-Gabrielle fut le dernier des quatre enfants issus de leur mariage. Comme il arrive presque toujours pour les derniers-nés, elle fut l'objet de soins et de tendresses tout particuliers. Bien loin de se montrer sévères envers elle, ses parents la gâtèrent quelque peu et lui pardonnèrent facilement les espiègleries et les petits caprices de son âge. D'ailleurs, ses légers défauts étaient rachetés par d'excellentes qualités. Si la malicieuse enfant se montrait trop volontaire, si, chez elle, l'esprit de soumission n'était pas bien accentué, son bon cœur, son amour filial, sa nature franche et ouverte, la faisaient chérir de tous.

Chez les Ursulines de Luçon, dans la maison desquelles elle fut placée pour faire son éducation, elle se distingua entre toutes par son intelligence et sa dextérité manuelle. Ses progrès et sa bonne conduite furent si remarquables, qu'il lui fut permis d'accomplir, bien jeune encore, un grand acte religieux ; à dix ans, elle fit sa première communion ; à treize ans, son éducation était terminée. Sortie de pension de si bonne heure, la jeune fille ne connut pas longtemps les douceurs du foyer domestique, où elle était revenue s'asseoir. Sa mère mourut le 9 juillet 1768, et son père suivit de près dans la tombe l'épouse qu'il venait de perdre.

Confiée aux soins de sa sœur aînée, qu'avait épousée M. Bré-chard, sénéchal de Talmont, l'orpheline alla partager leur demeure. Ce fut dans le château qu'ils habitaient qu'elle répandit d'abondantes larmes, arrachées à sa douleur par les grandes pertes qu'elle avait faites. Mais les regrets ne sont pas éternels,

et, même pour les âmes les plus aimantes, le temps finit par emporter sur son aile les tristesses du cœur.

M<sup>lle</sup> Ranfray de la Rochette ne fit point exception à la règle. Elle n'avait point été vouée, dès son enfance, à la vie religieuse, comme il arrivait souvent dans les familles. Ses goûts étaient tout autres, et les plaisirs du monde qu'elle ne connaissait que par un mirage trompeur, fascinaient sa jeune et brillante imagination. La maison de sa sœur était loin de réaliser son rêve ; les devoirs austères et les habitudes sérieuses qu'elle y rencontrait, ne semaient pas d'assez de fleurs le chemin de la vie ; sa dix-huitième année s'écoulait dans une existence trop calme et trop monotone. Impatiente d'en sortir, elle quitta le vieux castel de Talmont pour entrer, en qualité de pensionnaire libre, dans l'établissement que les sœurs hospitalières de la charité de Notre-Dame possédaient à la Rochelle. Que se passa-t-il pendant la première période de cette nouvelle vie ? Toute facilité lui étant laissée de voir le monde et de fréquenter la société, M<sup>lle</sup> Ranfray ne s'y jeta-t-elle point avec une sorte d'ivresse ? Dans ce cas, comme il arrive aux beaux jours de la jeunesse, tout pour elle, aux premières heures, aura été charme et plaisir. La distinction de son esprit, les grâces de sa personne, l'auront fait remarquer dans les salons, où l'attendaient de grands succès. Si cette supposition a été une réalité, comme nous avons lieu de le croire, son innocence aura été d'autant plus exposée, qu'elle soupçonnait moins les écueils semés sous ses pas. Heureusement que, rentrée sous le toit qui lui servait d'abri, elle se trouvait en présence des saintes filles qui, pour voler au secours des souffrances, avaient abandonné le monde dont elle était idolâtre ; heureusement encore que les trésors de tendresse renfermés dans son cœur lui faisaient comprendre le mérite de leurs œuvres, et la touchaient profondément. Comment, en effet, en aurait-il été autrement ? A côté des bals et des fêtes, des délicatesses de la table, des conversations enjouées ; à côté de toutes les jouissances sensuelles, de toutes les splendeurs du luxe, de toutes les vanités de la mode, se dérobaient des âmes pures et



chastes dont la charité ne connaît point de bornes. Il nous a été donné, pour notre honneur, de les approcher et de les connaître. Plaignons ceux qui se permettent de les railler, et protestons de toute notre force, comme nous avons déjà eu occasion de le faire, contre un pareil aveuglement. Oui, sans doute, le monde nous offre de grands exemples à suivre ; oui, il s'y rencontre de nobles natures dont les vertus méritent toute notre estime et tout notre respect ; en est-il de plus digne de notre admiration ? Ne croyez pas pourtant que leur vie soit une vie de tristesse et de larmes : la joie du cœur, au contraire, rayonne sur tous leurs traits, et leur imprime cette douce gaieté que donnent seuls le détachement des choses humaines, l'absence des appétits grossiers, le calme de la conscience, la victoire remportée sur soi-même dans le combat contre les passions mauvaises, le sentiment du devoir accompli, l'espérance dans l'éternité.

Quand, aux plaisirs du monde, M<sup>lle</sup> Ranfray de la Rochette compara la vie toute de sacrifices dont chaque heure la rendait témoin, ses yeux s'ouvrirent à la lumière, son cœur tressaillit d'un saint amour, elle n'eut plus qu'une ambition, qu'un seul désir : entrer, comme novice, dans la maison dont elle était la pensionnaire libre et indépendante. Peut-être aussi que d'autres causes ne furent pas étrangères à cette grande résolution ; peut-être que sa vie fut semée de déceptions ; peut-être qu'àme errante sur une mer agitée, elle tendit les bras vers le rivage pour y trouver un port assuré.

Était-elle dans ces dispositions d'esprit, quand le songe dont parle son biographe vint l'ébranler si profondément, qu'après avoir entendu les paroles éloquentes tombées de la bouche d'un prêtre, dans une instruction qu'il donnait à la chapelle des sœurs, la mondaine de la veille se leva pour aller s'agenouiller devant l'autel et baiser la terre ? Tout nous porte à le croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à partir de ce moment, M<sup>lle</sup> Charlotte Ranfray n'eut plus qu'une pensée : consacrer à Dieu les jours qui lui restaient à passer sur la terre. Edifiée par son exemple, une autre pensionnaire de la maison fit comme

elle. Ces deux cœurs, unis déjà par une étroite amitié, se confondirent désormais dans des épanchements intimes, et, à l'heure des défaillances, se relevèrent bien vite en se prêtant un mutuel appui.

Si, de ce jour, nous suivions M<sup>lle</sup> Charlotte Ranfray jusqu'à celui où elle entra en religion, nous la trouverions, un peu exaltée, cherchant dans les images de la mort et jusque dans la contemplation des ossements humains, à se bien pénétrer de son néant. A l'âge qu'elle avait alors, la main d'un guide est toujours nécessaire, et prendre sans conseil une résolution irrévocable, est d'une imprudence impardonnable. La future fondatrice des Ursulines de Jésus n'eut point cette témérité : elle s'adressa au supérieur des Dames hospitalières, lui ouvrit son âme, et attendit la réponse qui devait décider de sa destinée. Le prêtre avait déjà fait sans doute une étude approfondie de sa pénitente. Bien persuadé qu'il n'avait point devant les yeux une de ces natures irréfléchies qu'un premier mouvement entraîne dans une voie qu'elles sont impuissantes à parcourir, mais à une personne dont les idées de renoncement au monde étaient fortement arrêtées, il lui donna une entière approbation. Sur la demande qu'elle en fit, M<sup>lle</sup> Ranfray fut admise au sein de la communauté des Hospitalières, dont, trois mois après, elle devint une des novices, sous le nom de sœur Saint-Benoît.

Le noviciat est le temps des épreuves : une des premières qui fut imposée à la sœur Saint-Benoît, était bien propre à faire reculer les personnes aux sensibilités nerveuses qu'un cri fait tomber en faiblesse et que la fétidité des plaies remplit d'horreur. Elle, que naguère la vue d'un mourant eût épouvantée, fut chargée d'ensevelir un mort. Mais quelques jours avaient suffi pour transformer sa nature ; la timide enfant était devenue la femme forte. Dans l'accomplissement de sa tâche, ses doigts eussent manié l'aiguille pour orner la dentelle de festons et de broderies, que sa main n'aurait pas eu plus de sûreté.

Le 13 novembre 1788, elle fut admise à prononcer ses vœux.

*Vivre dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, consacrer toute sa vie à exercer l'hospitalité, servant les pauvres filles et les femmes malades dans les hôpitaux de l'ordre : telle en était la formule.*

Après avoir contracté un pareil engagement, elle était disposée à accepter les emplois les plus humbles de la maison ; la supérieure lui confia celui pour lequel elle paraissait avoir une aptitude toute particulière. Les Sœurs hospitalières ne se bornaient pas à soigner les malades, elles se livraient aussi à l'éducation de la jeunesse. En même temps qu'elles pansaient les plaies du corps, elles travaillaient à former les âmes. La sœur Saint-Benoît fut chargée de l'enseignement dans une des classes de leur pensionnat. La culture de son esprit, ses manières, à la fois douces et persuasives, en firent une des maîtresses les plus distinguées de l'établissement. Elle préludait ainsi à la grande mission qu'elle devait accomplir un jour. De l'enseignement, au bout de quelques années, elle passa à l'économat. Ce n'était pas une petite affaire que de pourvoir aux besoins et à l'entretien d'un nombreux personnel, dans une maison endettée et qui n'avait que de faibles ressources. Une pareille tâche demandait un véritable talent d'administration. La sœur Saint-Benoît se montra à la hauteur de ses nouvelles attributions. Ne pouvant pas augmenter le budget des recettes, elle s'étudia à diminuer celui des dépenses, en imposant, non pas aux malades, mais aux religieuses, des privations qu'elles acceptèrent avec joie.

Pendant qu'elle poursuivait ainsi une vie pleine de bonnes œuvres, les orages de la Révolution allaient la frapper jusque dans le calme de sa paisible retraite. Bien que l'Assemblée nationale, dans le décret qui supprimait les congrégations religieuses, n'eût pas compris les ordres et congrégations chargées de l'éducation publique et des soins à donner aux malades ; bien que, trente mois après, un décret de la Convention fût venu confirmer cette disposition, une autre mesure, d'un caractère odieux, ne permit pas aux Hospitalières de la Rochelle de jouir du privilège qui leur était accordé. Sur leur refus de prêter ser-

ment à la Constitution civile du clergé, elles se virent contraintes d'abandonner à des mercenaires les soins qu'elles prodiguaient aux malades. L'esprit de charité fit place à l'appât du gain ; des personnes à gages, plus soucieuses de la rémunération de leur peine que des mérites de leur œuvre, furent seules désormais à desservir les hôpitaux.

Les religieuses se retirèrent dans une maison particulière de la Rochelle, où elles vécurent du travail de leurs mains. Elles n'y restèrent pas longtemps tranquilles. En butte à des vexations continuelles, elles furent obligées de se disperser. Plusieurs ne trouvèrent des moyens d'existence que dans les travaux les plus abjects. On assure que la sœur Saint-Benoît, étant allée à Brouage pour y voir quelques-unes de ses compagnes, auxquelles cette résidence avait été assignée, les trouva occupées à charroyer des immondices. Dans la crainte sans doute d'être exposée au même sort, elle résolut de quitter la ville qui ne lui offrait qu'une hospitalité bien précaire et nul moyen de se rendre utile. Un honnête marin, le capitaine Coumilleau, dont la fille devait un jour entrer dans la congrégation des Ursulines de Chavagnes, la prit à son bord et la transporta aux Sables. Elle ne s'y trouva pas isolée : un avocat de cette localité, M. Delange, dont le nom est resté dans les annales du barreau et de l'administration, avait épousé une de ses sœurs ; elle en reçut l'accueil le plus empressé.

On était alors en pleine Terreur, et les quelques prêtres qui restaient aux Sables ne pouvaient s'y trouver en sûreté qu'en se cachant avec soin. La sœur Saint-Benoît, soumise elle-même à une grande surveillance, aurait attiré sur eux les regards de la police, si elle fût allée les visiter dans leur retraite. Elle préféra rester privée, pendant quatorze mois, des secours de la religion que de les compromettre. A défaut de pratiques religieuses, son temps se passa en prières et en œuvres de charité. La sœur hospitalière de la Rochelle devint la Providence des pauvres des Sables ; elle les secourut dans leur détresse et s'installa au chevet de leur lit quand ils furent malades.

En apprenant qu'elle trouverait à la Rochelle ce qui lui manquait aux Sables, les conseils et la main d'un prêtre pour la diriger et la soutenir, la sœur Saint-Benoît se décida à les y aller chercher. Ce voyage faillit lui coûter la vie. Au moment de son retour, comme elle montait sur le navire qui devait la ramener, le pied lui ayant manqué, elle tomba, entraînant dans sa chute le matelot qui lui donnait la main. Il faisait nuit, et l'épaisseur des ténèbres les dérobait à tous les regards. Le marin se sauva à la nage, mais la sœur allait disparaître sous les flots, quand un harpon, jeté un peu au hasard, accrocha ses vêtements et permit de la retirer du gouffre.

Combien le sort se rit des destinées humaines, et qui peut compter sur un brillant avenir, quand le moindre accident de la vie, un faux pas sur une passerelle, peut en interrompre le cours ! Que le harpon n'eût pas rencontré celle qu'il venait d'atteindre, et l'humble religieuse mourait ignorée ; nul aujourd'hui ne connaîtrait son nom, et la grande œuvre qu'elle devait accomplir n'aurait pas eu de commencement.

Après de longs et pénibles jours, de grandes consolations étaient réservées à la pauvre affligée. Elles allaient lui être offertes dans la ville même où pendant longtemps elle n'avait pas pu entendre la parole de Dieu. Les jours de la Terreur étaient passés, et avant même que les prêtres exilés eussent obtenu l'autorisation de rentrer en France, le gouvernement ne demandait pas mieux que de fermer les yeux sur ceux qui la devançaient, quand ils se conformaient aux lois. Le Père Baudouin avait profité de cette tolérance, et d'Espagne, où il avait passé quatre années, années bien longues, que les malheurs et l'éloignement de la patrie avaient remplies de tristesse, il était revenu aux Sables, accompagné de son fidèle ami M. Lebedesque. Loin de refroidir leur zèle, la persécution l'avait enflammé d'une nouvelle ardeur. Bien persuadés qu'une fois encore l'enclume userait le marteau, ils s'étaient réservés une large part dans le travail de rénovation des âmes qu'ils se proposaient d'accomplir à l'ombre de la croix. En attendant que le libre exercice du culte vint

rouvrir les églises, ils mûrissaient des projets conçus depuis longtemps, songeaient à des fondations nouvelles. Et comme dans les premiers temps de l'ère chrétienne, on avait vu les fidèles aller chercher leurs prêtres jusque dans les profondeurs des catacombes, les habitants des Sables ménageaient aux exilés des retraites sûres, d'où leur voix se faisait entendre à un petit cercle d'élus, et trouvait des cœurs bien disposés à recevoir leurs conseils.

Une des plus assidues, la sœur Saint-Benoît, puisa dans leurs exhortations de nouvelles grâces et un nouvel aliment à l'esprit de charité dont elle était animée. Le Père Baudouin comprit bien vite tout ce qu'on pouvait en attendre. Entre le prêtre et la religieuse, il y eut échange d'idées, et, en prévision d'un avenir moins sombre, résolution bien arrêtée de soulager toutes les misères, d'éclairer les âmes de la lumière céleste, de dissiper les ténèbres de l'ignorance. Sachant combien l'éducation des jeunes filles demande de soins, combien il est important de ne la confier qu'à des mains sages et prudentes, le Père Baudouin songeait à créer une pépinière de religieuses instruites, chargées de répandre l'enseignement qu'elles auraient reçu. Il s'en était ouvert à la sœur Saint-Benoît, à laquelle il se proposait d'en confier la direction, et l'avait trouvée très-disposée à le secourir. Mais comment arriver à la réalisation d'un tel rêve ? Comment, quand tout leur manquait, songer à la création d'institutions dispensaires ? Comment élever un édifice, quand ils n'avaient pas la première pierre pour en jeter les fondements ? La Providence devait y pourvoir, et ils contemplaient avec confiance l'avenir, quand le présent était encore chargé d'orages. En attendant, la sœur Saint-Benoît partageait son temps entre les pratiques religieuses et les œuvres de charité. Du produit de son travail, elle contribuait à nourrir les deux saints prêtres, qui, riches des biens du ciel, ne possédaient aucun des biens de la terre.

Sur ces entrefaites, le P. Baudouin fut appelé à desservir la paroisse de la Juchère, en l'absence de son ancien curé, qui

n'était pas encore revenu de l'exil. On était en 1800 ; de toute part, les églises voyaient accourir les fidèles. Le Père Baudouin voulut avoir auprès de lui celle sur les mérites de laquelle il fondait de si grandes espérances. Son emploi se borna à apprendre le catéchisme aux petites filles et aussi à quelques personnes du même sexe d'un âge plus avancé, que le malheur des temps avait privées de tout enseignement religieux. Les soins à donner à la sacristie furent également dans ses attributions.

La fatigue, les privations et peut-être aussi l'insalubrité du logement, — car le curé, ayant pour presbytère un ancien toit à brebis, il n'est pas à croire que celle qui lui venait en aide, reposât mollement dans un appartement somptueux, — développèrent chez la sœur Saint-Benoît une maladie grave, pour le traitement de laquelle son retour aux Sables devint une nécessité. Elle y retrouva deux de ses anciennes compagnes, la maîtresse de son noviciat et une autre sœur hospitalière de la Rochelle, avec lesquelles elle s'établit dans une maison particulière. Elles y recrutèrent une jeune orpheline, M<sup>lle</sup> Velledon, qui devait un jour occuper une place distinguée dans la Congrégation des Ursulines de Chavagnes. Cette demoiselle revenait de l'émigration. Recommandée à la sœur Saint-Benoît, par l'abbé Remard, elle trouva dans sa personne toute la tendresse d'une mère.

Autant elle avait eu dans sa jeunesse l'esprit d'indépendance et de liberté, autant la sœur Saint-Benoît se montrait maintenant animée de l'esprit de soumission et d'obéissance. Maîtresse de ses actes et n'ayant d'autre contrôle que sa volonté, recherchée comme guide, quand elle n'avait personne pour lui en servir, elle craignait, dans son humilité, de s'égarer et d'égarer celles qui avaient recours à ses lumières. Elle demandait avec instance au Père Baudouin de recevoir ses vœux ; mais celui-ci, peut-être pour l'éprouver, différait de prendre une détermination à ce sujet. Il finit pourtant par céder à sa prière et, le 12 mars 1801, la sœur Saint-Benoît s'engagea à se vouer de nouveau à la pauvreté et à la chasteté, se liant par l'obéissance au Père Baudouin, comme elle l'avait fait envers les autres supérieurs.

*dans sa profession, et pour tout le temps qu'elle serait sous la direction de sa charité.*

De Saint-Cyr en Talmondais, dont il avait desservi la paroisse, après avoir quitté la Jonchère, le Père Baudouin avait été appelé à la cure de Chavagnes. La sœur Saint-Benoît se rendit près de lui, pour puiser des forces nouvelles dans le silence et les austérités d'une retraite. Sa réputation de sagesse l'avait devancée. Édifiés par la modestie de sa tenue et sachant combien ses leçons pourraient être profitables à leurs filles, les habitants de Chavagnes voulaient la garder comme institutrice, mais le moment n'étant pas encore venu de souscrire à leurs vœux, elle retourna aux Sables. L'heure où allait commencer l'œuvre sainte ne devait pas tarder à sonner. Les religieuses de différents ordres que le souffle révolutionnaire avait dispersées, se retrouvaient après la tempête. Dans la Vendée, les Ursulines rouvraient leur maison à Luçon, et les filles de la Sagesse se réunissaient à Saint-Laurent, d'où elles devaient bientôt se répandre sur toute la France. Pendant que les établissements d'enseignement et de charité se relevaient de leurs ruines, des fondations nouvelles allaient sortir du sol, fondations bien humbles et bien pauvres à leur naissance, mais qui devaient un jour porter au loin l'éclat de leur nom. Déjà la sœur du célèbre auteur de la *Théorie des lois de la Monarchie française*, M<sup>lle</sup> Louise de Lézardière, en religion M<sup>lle</sup> Sainte-Angèle, avait réuni à l'ancien monastère de Boisgroland des religieuses éparses et sans asile. Avec l'assentiment de l'évêque de Luçon, qui leur avait donné une règle provisoire, elle avait ouvert un pensionnat de jeunes filles. La maison de Boisgroland devint bientôt le centre d'un cercle dont la circonférence eut une certaine étendue. De son sein sortirent des religieuses qui créèrent des établissements du même ordre à Tiffauges, à Aizenay, à Napoléon et aux Sables.

C. MERLAND.

(La suite à la prochaine livraison.)

## LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON<sup>\*</sup>

- DE MESILLAC (Pierre). *Aj.*, sous-lieutenant en d'Hervilly.
- DE LA MEUVRE (P.-J.-S.). *Lire*, MARION DE LA MEUVRE, avocat, Lille (Nord). (N° 699 de l'Etat).
- MICHEL (Nicolas). *Aj.*, laboureur, 20 ans, Landaul (Morbihan); + 26 nivôse, Vannes. *Ins.*
- DE SAINT-MICHEL. *Lire*, Vincent GUYOT DE SAINT-MICHEL, 18 ans, Langres (Haute-Marne); + 9 fructidor, Vannes. *Em.*
- MIGNAUX (Louis). *Aj.*, marin, 23 ans, Carnac (Morbihan); + 17 fructidor, Port-Louis. *Ins.*
- DE MILON (Pierre). *Lire*, Pierre-Hyacinthe DE MILON DE LA TOUCHE-AU-PROU, né à Lhommaizé (Vienne) vers 1752; + 16 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>1</sup>.
- DE MINÉ (Charles). *Aj.*, 24 ans, Somme; + 13 thermidor. Vannes. *Em.*
- MIRLAUVAUD. *Aj.*, Combat du 16.
- DE MOCOURT (François). *Aj.*, 66 ans, Stenai (Meuse); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- LE MOINE. *Lire*, Jean-Denis LE MOINE, dit ADOLPHE, domestique du comte Bozon de Périgord, 28 ans, Rosny-sur-Seine; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>2</sup>.
- LE MOITON (René). *Aj.*, palefrenier du comte Archambaud de Périgord, 17 ans 1/2, Rosny-sur-Seine; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- MOLGAT (Jacques). *Aj.*, laboureur, Theix (Morbihan). N° 252 de l'Etat.

<sup>\*</sup> Voir la livraison de décembre, pp. 477-481.

<sup>1</sup> Il avait servi, en émigration, dans le régiment de Mortemart et ne laissait point d'enfant de sa femme N. de la Faire.

<sup>2</sup> Nous avons attribué à Adolphe Lemoine (t. XXXV, p. 40), d'après quelques historiens, un mot sublime qui doit avoir été prononcé par un autre. Lemoine était, en effet, séparé de son maître, le comte Bozon de Périgord, qui était parvenu à se sauver le 21. Ce qui résulte, dans tous les cas, de son interrogatoire, c'est qu'il n'accusa nullement son maître de l'avoir forcé de le suivre, comme il eût été de son intérêt de le faire pour obtenir l'indulgence de ses juges.

- DE MONDION (Pierre). *Aj.*, sergent dans *Hector*, 34 ans, Limoges (Haute-Vienne); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE MONTARNAL (François). *Aj.*, ancien capitaine aux dragons de *Noailles*, 36 ans, Senergues (Aveyron); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*
- DU MONTEIL (François). *Lire*, DU MONTEIL DE MALUSSES, garde-du-corps, né à Saint-Julien (Haute-Vienne) vers 1735; + 14 thermidor, Auray. *Em.*<sup>1</sup>.
- DU MONTEL. *Aj.*, combat du 21.
- DE MONTENANT (Paul). *Lire*, LE POULLETIER DE MONTENANT, volontaire dans *Damas*, 23 ans, Rouen (Seine-Inférieure); + 11 thermidor, Auray. *Em.*<sup>2</sup>.
- DE MONTESQUIOU. *Aj.*, combat du 16<sup>3</sup>.
- DE MONTFORT (Pierre-François-Hugues). *Lire*, BURGALT DE MONTFORT, lieutenant dans *Damas*, né à Gacé (Orne) le 29 août 1750; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>4</sup>.
- DE MONTEZUN (François-Marie). *Aj.*, capitaine au régiment *Dauphin*, infanterie, officier dans *Périgord*. *Em.*
- DE MONTEZUN (Henri). *Aj.*, officier au régiment *Dauphin*, infanterie, volontaire dans *Périgord*, 36 ans, Duravel (Lot); + 13 thermidor, Vannes. *Em.* Condamné sous le nom de MOLEUN<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Famille d'origine belge, représentée aujourd'hui par le marquis du Montel de Malusses, neveu ou petit-neveu de la victime.

<sup>2</sup> Il était fils de Laurent-Paul, conseiller-maire à la cour des Aides de Normandie, et de Catherine Mouchard de la Corbière. Un de ses frères périt sur l'échafaud; un autre a continué la postérité sous le nom de Le Poulletier d'Auffay.

<sup>3</sup> La généalogie des Montesquiou n'indique aucun d'eux comme ayant péri à Quiberon. Peut-être la victime appartenait-elle aux Montesquiou (de la Boullène), famille qui prétendait remonter à la branche de Montesquiou-Saintroilles. Elle était représentée, en 1739, par deux gardes-du-corps, François-Joseph et Jean-Henri, et par un élève de la marine, Joseph-Nicolas.

<sup>4</sup> Il était fils de Jacques Burgaud, seigneur de Montfort, et de Madelaine-Charlotte de Barbois de Tournay, et avait quatre frères et une sœur. Aujourd'hui le nom n'est plus soutenu que par des parents éloignés.

<sup>5</sup> D'après M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, ils étaient trois frères du nom de Montezun à Quiberon. L'aîné parvint à dissimuler son état; les deux autres se refusèrent à tout compromis. Ils servaient avant 1789 dans le régiment *Dauphin*, infanterie. Pihan ajoute au nom du dernier le titre de *chevalier de Cours*; nous croyons que c'est à tort. On trouve des *de Cours Montezun* parmi les gentilshommes de la sénéchaussée de Lectoure; on en trouve dans le régiment de *Flouergue*; mais ceux du régiment *Dauphin* sont désignés par le seul nom de Montezun. Sous la Restauration un marquis de Montezun était maréchal-de-camp, et un comte de Montezun ambassadeur à Carlsruhe.

- DE MONTJOYE (Famille alsacienne représentée en 1788 par quatre frères : Jean-Népomucène-Simon-Joseph, né en 1763 ; Henri-Maximilien, né en 1765 ; Gustave-Bruno, né en 1766, chevalier de Malte, et Eugène, né en 1770). Premiers combats.
- DE MONTRONAND. Combat du 16.
- MOREL (H<sup>ic</sup>). Lire, Sébastien-Marie-Hyacinthe, clerk de procureur, né à Fougeray (Ille-et-Vilaine) le 4 janvier 1756 ; † 14 fructidor, Auray. *Em.*
- DE MORIENCOURT (François-Eugène). Lire, LENGLE DE MORIENCOURT, colonel du génie, 63 ans, Cassel (Nord) ; † 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE SAINT-MORIS (P.-J.-B.). Lire, BOURGEVIN DE VIALART, comte DE SAINT-MORIS, ancien conseiller au Parlement de Paris, intendant général de l'armée <sup>1</sup>.
- Cher DE MORISSON. Double emploi. Voir BASSETIÈRE.
- LA MOTTE (Pierre). Aj., 29 ans, Aurillac (Cantal) ; † 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*
- DE LA MOTHE (Prosper). Aj., 34 ans, Mézin (Haute-Garonne) ; † 13 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>2</sup>.
- DE MOUCHERON (Claude-Henri-Alexandre). Aj., lieutenant au régiment de Flandre, volontaire dans *Damas*, 30 ans, Moutier (Nièvre) ; † 11 thermidor, Auray. *Em.*
- DE MOUCHERON (Jean-Marie-Guillaume). Aj., sous-lieutenant dans Berry, infanterie, volontaire dans *Damas*, né à Quimper, en 1764 ; † 11 thermidor, Auray. *Em.* <sup>3</sup>.
- C<sup>ie</sup> DE MOUILLEMUSE. (Ne se trouve ni sur l'Etat du général Lemoine, ni sur le répertoire du greffe)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Suivant M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, il se serait sauvé le 21 ; mais suivant la *Biographie universelle*, il aurait péri à Quiberon. Son fils avait épousé, l'année précédente, M<sup>lle</sup> de Valicour, nièce du ministre de Calonne. Il se distingua à l'armée de Condé, et fut nommé en 1814, lieutenant des gardes-du-corps et maréchal de camp. On sait sa mort funeste, le 21 juillet 1817, dans un duel pour cause politique avec le célèbre duelliste, colonel Barbier Dufay. Il ne laissait qu'une fille, M<sup>lle</sup> de Gandehart. La famille est aujourd'hui représentée par les Bourgevin de Vialart, M<sup>lle</sup> de Moligny.

<sup>2</sup> Fils de Prosper de la Mothe, maire de Mezin, et de Marie de la Mothe, sa cousine.

<sup>3</sup> Fils de Guillaume-Armel, lieutenant de vaisseau, et de Marie-Claude-Renée Le Gouverneur. Leurs enfants étaient au nombre de quatre dont aucun n'a laissé de postérité.

<sup>4</sup> Le nom des Mouillemuse est Viart. Un Viart de Mouillemuse faisait partie, comme chef du canton de Mordelles, de l'armée royale dans l'Ille-et-Vilaine. Vint-il à Quiberon ? y fut-il tué ? Nous l'ignorons. N'a-t-on pas voulu, par la désignation du

- MOULAIS (N.). Aj., laboureur, 34 ans, Mercelly (Bourgogne). N<sup>o</sup> 684 de l'État.
- MOULIN (J.-G.). Aj., 37 ans, Paris ; † 19 thermidor, Quiberon. *Déserteur.*
- MOUREAUD (T.-E.). Lire, Toussaint-Étienne MOUREAUD, ancien soldat, sergent dans *Hector*, né à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure) ; † 10 thermidor, Quiberon. *Em.* <sup>1</sup>.
- MOUREVILLE (H.). Lire, Hippolyte-Alain BIDÉ DE MAURVILLE DE LA FUNELIÈRE, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, 38 ans, Rochefort ; † 15 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>2</sup>.
- LE MOURROUX (Vincent). Combat du 21.
- M<sup>le</sup> DE LA MOUSSAYE. Lire, Casimir DE LA MOUSSAYE, capitaine en *Loyal-Emigrant*. Combat du 16 <sup>3</sup>.
- DE MOUTERBAN. Lire, DE MONTERBAN, disparu le 21 juillet.
- DU MOUTIER (Antoine-Jean). Aj., 37 ans, Bazincourt (Eure) ; † 15 thermidor, Auray. *Em.*
- Cher DE NASSAL. Lire, Charles DE NASSAL. Ne serait-ce pas le même que Charles de Navaille qui est écrit Navale sur l'arrêt de mort ? Voir à la fin de la liste du Mausolée.
- NÉE (Pierre-Marie). Aj., domestique, 25 ans (Loir-et-Cher) ; † 16 fructidor, Vannes. *Em.*
- DE NEUVILLE (L'). Lire, Alexandre-Armand-Florent DE NEUVILLE DE BRUNY-AU-BOIS, sous-lieutenant aux grenadiers royaux, né à Alquiennes (Pas-de-Calais) en juillet 1769 ; † 13 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>4</sup>.
- NOEL (Jean). Lire, NOELL, armurier au régiment de *Damas*, 51 ans, Perpignan ; † 18 fructidor, Vannes. *Em.*
- NOEL (Nicolas-Joseph). Aj., militaire, 55 ans, Pont-à-Mousson ; † 15 thermidor, Quiberon. *Em.*

C<sup>ie</sup> de Mouillemuse, indiquer le C<sup>ie</sup> de Viart, major de vaisseau, qui fut réellement tué le 16 ? Mais cet officier n'est désigné, sur tous les contrôles, que par le seul nom de Viart. Il était, d'ailleurs, Viart de la Mothe d'Usseau et non Viart de Mouillemuse. — Voir plus loin VIART.

<sup>1</sup> Fils d'Étienne Mouraud cultivateur et de Bénée Posché. L'acte de baptême est du 1<sup>er</sup> janvier 1755, mais il ne mentionne pas le jour de la naissance.

<sup>2</sup> Troisième fils d'Hippolyte-Bernard, grand-croix de Saint-Louis, lieutenant-général des armées navales, et de Marie-Anne-Louise de Brach, marié lui-même à N. de Ligeac, il n'a pas laissé de postérité. Son dernier frère, Antoine-Germain, devint contre-amiral et grand-croix de Saint-Louis sous la Restauration. — Famille éteinte.

<sup>3</sup> Fils aîné de Victor-François-Gereais, titré marquis par lettres-patentes du 7 mars 1818, et de Sainte-Louise des Cognets. Son frère puîné, pair de France sous la Restauration, avait épousé Alexandrine de la Rochefoucauld-Couson, dont postérité.

<sup>4</sup> Il était fils de Florent de Neufville, capitaine aux grenadiers-royaux de Picardie, et d'Émilie de Caboche.

- NOUBRY (J. B. P.). *Aj.*, domestique du chevalier de Beaufort, 55 ans, Saisseval (Somme); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE NOYON. Tué ou noyé le 21 juillet.
- OLLIER (Joseph). *Aj.*, cultivateur, 40 ans, Hennebont (Morbihan); + 16 thermidor, Auray.
- D'ORCET (Pierre-Gabriel). *Lire*, d'ARRAGONNÈS D'ORCET, officier de marine, lieutenant dans *Hector*, né en Auvergne vers 1769. N° 695 de l'État du général Lemoine <sup>1</sup>.
- DE SAINT-ORÉNT. Tué ou noyé le 21.
- D'ORVILLIERS (François). *Lire*, GUILLOUET D'ORVILLIERS, lieutenant de vaisseau, officier en *du Dresnay*, né à Cayenne (Amérique) vers 1763; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>2</sup>.
- OUGEAN. *Aj.*, laboureur, 28 ans (Morbihan); + 15 ventôse IV, Vannes. *Ins.*
- OMÈS (Yves-Marie). *Lire*, OMÈS, maître d'école, Lannion (Côtes-du-Nord); + 12 thermidor, Auray.
- PALESPONT (J.-B.). *Aj.*, 23 ans, Basses-Pyrénées; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*
- PALLOUET (Vincent). Nantes (Loire-Inférieure). Erreur et double emploi. — Voir TALHOUEY.
- DE PANTHON (Guillaume-Marie-Joseph). *Aj.*, garde-du-corps, lieutenant en *du Dresnay*, né le 4 avril 1741 à Evreux (Calvados); + 14 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>3</sup>.
- DE PARFOURRU (Louis). *Lire*, Louis-Henri, né à Caen (Calvados), le 15 mars 1773; + 12 fructidor, Auray. *Em.* <sup>4</sup>.
- DU PARC DE LOUMARIA (Gabriel). *Lire*, Charles-Louis-Gabriel, lieutenant au régiment de *Colonel-Général* infanterie, capitaine dans *Rohan*,

<sup>1</sup> « Quel homme que ce d'Orcet! disait plus tard un de ses camarades (Henri de la Roche-Saint-André); douceur, piété, résignation, il n'y avait rien d'humain chez lui. »

<sup>2</sup> Neveu du lieutenant-général des armées navales qui commandait au combat d'Ouessant, et de *Renée-Justine* de Brach; il avait deux sœurs, dont l'une épousa *Paul-François* Dubois-Desorailles, garde-du-corps, chevalier de Saint-Louis, dont une fille unique; et l'autre *Claude-Etienne-Joseph* Carré de Margorie, capitaine au régiment de Vivarais, dont postérité. Lui-même était célibataire.

<sup>3</sup> Fils aîné de *Joseph-François-Lanfranc*, s<sup>r</sup> des Ifs, et de *Marguerite-Perrine* Bonlin. Il avait un frère lieutenant aux grenadiers royaux de Bretagne, marié à *Marie-Anne* de Chantepie.

<sup>4</sup> Fils de *Jean-François-Bené* de Parfourru et d'*Anne-Louise* de Liénard. La filiation a été continuée par son frère, marié le 26 septembre 1799, à *Marie-Élise-Charlotte* Boscal de Réals, fille du chef d'escadre de ce nom.

- né le 22 avril 1760, au château du Hellegoet, commune de Serignac (Finistère), blessé le 16 juillet; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* <sup>1</sup>.
- DE PARFUNTUN (Henri-Charles). *Lire*, DU DRÉZIT DE PENFUNTUN, officier, 40 ans, Brest; + 13 thermidor, Auray. *Em.* <sup>2</sup>.
- PARIS (Jacques). *Aj.*, domestique de M. de Sainte-Suzanne, 37 ans, Normandie; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- PASCAL (Joseph). *Lire*, Joseph-Tanguy-Marie PASCAL DE CHATEAULAURENT, lieutenant de canoniers garde-côtes, né à Roscoff (Finistère) le 7 décembre 1768; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>3</sup>.
- DE PASSAC (Pierre). *Lire*, Pierre-Alexandre-Adrien, né à Vouvray-sur-Loire (Indre-et-Loire) le 27 janvier 1761; + 15 thermidor, Auray. *Em.* <sup>4</sup>.
- DE PATY (Adrien-Raymond). *Lire*, DE PATY DE LURIÈS, lieutenant de vaisseau, sous-lieutenant dans *Hector*, 28 ans, Gironde, blessé le 16; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*
- V<sup>te</sup> DE PATY (Léonard). *Lire*, DE PATY DE LURIÈS, capitaine de vaisseau, capitaine dans *Hector*, 45 ans, Bordeaux, blessé le 16; + 14 thermidor, Auray. *Em.*
- DE PÉCHOLIER (Antoine). *Aj.*, sous-aide-major dans *Hervilly*, 38 ans, Lot; + 16 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE PELLISSIER père (J<sup>b</sup>-L<sup>is</sup>). *Aj.*, capitaine au régiment de *Royal-Piémont* cavalerie, né à Simiane (Basses-Alpes) vers 1754; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* <sup>5</sup>.
- DE PELLISSIER fils (J<sup>b</sup>-M<sup>ec</sup>-A<sup>te</sup>). *Aj.*, né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 3 août 1778; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*
- DE PELLETIER (J<sup>n</sup>). *Aj.*, domestique, 40 ans, La Loyère (Saône-et-Loire); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*

<sup>1</sup> Il était fils d'*Alain-Joseph* du Parc de Penanguer et de *Louise-Marie-Joséphine* de Kermorial de Kermoran et avait dix frères et sœurs. Lui-même avait épousé *Agathe-Marie* des Loges de Kerouvel dont il n'a pas laissé d'enfant.

<sup>2</sup> Famille éteinte.

<sup>3</sup> Il était fils de *Tanguy-François-Marie*, ancien capitaine au régiment de Limousin, et de *Marie-Thérèse-Jeanne* Le Guillou de Keranroy.

<sup>4</sup> Il était fils de *Pierre-Alexandre*, seigneur de Pinchat, ancien officier au régiment de Tournais, lieutenant des maréchaux de France à Tours, et veuf, sans enfant de N. de Rossai. Son frère, qui servait dans l'artillerie de Rotalier, n'a lui-même laissé qu'une fille. La famille est éteinte.

<sup>5</sup> Fils de *Barthélemy-Joseph-Ignace* Pellissier, s<sup>r</sup> des Granges, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de la grosse tour de Toulon, et de *Catherine-Louise* Aguenin. Lui-même avait épousé, le 31 janvier 1777, *Marie-Françoise* de la Font, dont *Joséph-Marie-Auguste* Pellissier, fusillé à Vannes ainsi que son père.

- PENNEQUIN (Pierre-Joseph). *Lire*, PENNEQUIN, 35 ans, L'Écluse (Nord); + 13 fructidor, Auray. *Em.*
- PERANNE (Jean). *Lire*, Jean-Marie-Louis PERONNE, armurier, né à Avignon le 26 mai 1778; + 3 nivôse IV, Vannes. *Em.*
- DE PERCY (René-Charles). *Aj.*, officier aux mousquetaires, lieutenant en du *Dresnay*, né vers 1758 à Tonneville, près de Cherbourg; + 14 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE PERDREAUVILLE (J.-D.). *Lire*, Jean-David DE PERDREAUVILLE, lieutenant en d'*Hervilly*, 36 ans, Nonancourt (Eure); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*<sup>1</sup>
- PERION (Florimond-Marie). *Aj.*, capitaine chouan, né à Rostrenen (Côtes-du-Nord). *Ins* N° 703 de l'État. — (Voir t. XXXIV, p. 375).
- PERON (P.-L.). *Aj.*, cordonnier, volontaire dans *Béon*, 24 ans, Pas-de-Calais; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- PERRAUT ou PERIAC (Vincent), cordonnier, Vannes, 21 ans; + 8 fructidor. Vannes. *Ins.*
- LE PERRY ou LE PERERAY (René). De Saint-Denis-la-Chevassé (Vendée).<sup>2</sup>
- PERRIGEUX (Mathurin). *Lire*, PERRIGAULT, domestique du comte de Botherel, 35 ans, Ifendic (Ille-et-Vilaine); + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>3</sup>
- C<sup>er</sup> DE LA PEYROUSE. *Lire*, GALAUP DE LA PÉROUSE, ancien capitaine au régiment d'Auxerrois infanterie, officier dans *Loyal-Émigrant*, Alby (Tarn), tué le 16 juillet. *Em.*<sup>4</sup>
- PESEL (J<sup>n</sup>). *Aj.*, laboureur, 33 ans, Pluvigner (Morbihan); + 16 thermidor, Auray. *Ins.*
- PETIT (Marie-Charles). *Aj.*, 46 ans, Vaucluse; + 20 thermidor, Auray. *Em.*

<sup>1</sup> Famille éteinte en la personne de François-Ambroise, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, marié en 1821 à Joséphine de Cheux, dont il n'a laissé qu'une fille, madame Artaud de la Ferrière.

<sup>2</sup> René Le Peray ou Le Pereray, comme l'appelle Pihan, ne figure pas sur l'État du général Lemoine. Il est très-singulier qu'il porte le même prénom que le chevalier de Masson qui était également de Saint-Denis-la-Chevassé. Or, Le Perray ou Le Pereray est complètement inconnu à Saint-Denis. N'y aurait-il pas double emploi?

<sup>3</sup> Il alla relever, sous le feu des républicains, M. de la Noue, blessé à l'affaire du 16 juillet.

<sup>4</sup> D'après M. de Villeneuve La Roche-Barnaud, il était frère de l'illustre navigateur. Nous avons dû, en conséquence, reproduire son premier nom et rectifier l'orthographe du second. Le célèbre La Pérouse était fils de Victor-Joseph Galaup et de Marguerite de Bességuier. Marié lui-même, le 17 juin 1782, à Louise-Éléonore Branden, il n'en eut que deux filles, M<sup>lle</sup> Barthez et Dalmas, dont les enfants ont relevé le nom de La Pérouse.

- PETIT (René). *Aj.*, 47 ans, Champigny-en-Beauce (Loir-et-Cher); + 13 thermidor, Vannes. *Déserteur.*
- PETIT-GUYOT (François). *Lire*, PETITGUYOT, ancien garde-du-corps du roi Stanislas, chevalier de Saint-Louis, né à Apremont (Haute-Saône), le 9 décembre 1732; + 9 thermidor, Auray, exécuté le lendemain à Vannes. *Em.* (Voir t. XXXIV, p. 181)<sup>1</sup>.
- PENNEVERT (J.-F.-P.). *Lire*, Jean-François-Paul DU PERENNO DE PENVERN, cadet dans *Rohan*, 24 ans, Vannes; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* (Voir ci-dessus t. XXXIV, p. 353).
- PHARAON (Guillaume). *Aj.*, jardinier, Lesneven (Finistère). *Em.* (N° 243 de l'État.)
- DE PHÉLIPPEAUX (Louis). *Aj.*, disparu le 21<sup>e</sup>.
- DE PICQUES (Guillaume-Pierre). *Lire*, PIC DE LA MIRANDOLE, volontaire en *Damas*, né à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), le 8 février 1759; + 11 thermidor, Auray. *Em.*<sup>2</sup>.
- C<sup>ie</sup> DE SAINT-PIERRE (MEHERENG). *Lire*, René-Auguste-Anicet DE MEHERENG, comte DE SAINT-PIERRE, major de vaisseau, chevalier de

<sup>1</sup> François Petitguyot était un des plus beaux hommes de son temps. Chantant bien, d'une société charmante, il était aimé et recherché et fit longtemps les délices de la petite cour de Lunéville. Agé déjà de 60 ans à l'époque de la Révolution, il n'hésita pas à émigrer, et ce noble vieillard tomba fassillé près de M<sup>re</sup> de Hercé et de M. de Sombrenil. Il était fils de Claude-Antoine Petitguyot et de Anne-Claude Porchet. Son père avait trois frères curés dans le diocèse de Besançon. Lui-même avait plusieurs frères et de nombreux neveux dont trois sont morts de blessures ou de fatigues durant nos longues guerres.

<sup>2</sup> Le prénom de cette victime, Louis, semble indiquer un fils de Louis Le Picart de Phéippeaux, seigneur de la Salle, lieutenant au régiment de Fleury, qui avait épousé Marie-Louise de la Châtre. Dans ce cas, il s'agirait d'un frère du célèbre Phéippeaux qui, après avoir été le rival souvent heureux de Bonaparte à Brienne, devait plus tard lui faire lever le siège de Saint-Jean-d'Acres. L'illustre famille des Phéippeaux de Pontchartrain de Maurepas, et de la Vrillière, n'existait plus que dans l'ainée de ses branches, celle d'Herlaut, qui venait de produire un archevêque de Bourges, mais ne comptait alors qu'un représentant âgé, et, s'il avait des fils, des fils fort jeunes.

<sup>3</sup> Il était fils de François-Hyacinthe, sénéchal de Châteauneuf, dont la famille, établie à Blaye, dans le Bordelais, depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, se rattachait, dit-on, aux comtes de la Mirandole et de Concordia, en Italie. Sa mère se nommait Renée-Mauricette de la Boissière de Kerret. Lui-même avait épousé Hyacinthe-Charlotte Le Judé, dont il avait cinq enfants. Aucun d'eux, croyons-nous, n'a laissé de postérité. Les sœurs de son père s'étaient alliées dans les familles du Kervegant, Tanouran, du Largéz et de Castillon.



- Saint-Louis, né à Lesneven le 17 avril 1747, tué le 16 juillet à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe. *Em.*<sup>1</sup>
- VIC DE SAINT-PIERRE (MEHERENC). *Lire*, Auguste-Henri DE MEHERENC, vicomte DE SAINT-PIERRE, major au régiment de Conti-Dragons, chevalier de Saint-Louis, capitaine en *du Dresnay*, né au château du Bois-de-la-Salle, en Pleguien (Côtes-du-Nord), le 17 octobre 1742. N° 430 de l'État<sup>2</sup>.
- PIEUSSEN. *Aj.*, adjudant-major dans *Hervilly*, tué le 16 juillet. *Em.*
- PINEL (François). *Lire*, François-Joseph PINEL DE LA VILLEROBERT, volontaire dans *Rohan*, né à la Malhoure (Côtes-du-Nord) le 3 janvier 1773; + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>3</sup>
- PINTEL (Augustin). *Aj.*, journalier, 24 ans (Pas-de-Calais); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- PINTEL (Dominique). *Aj.*, journalier, volontaire dans *Béon*, 26 ans (Pas-de-Calais); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE LA PISSE. *Aj.*, combat du 16 juillet. (L'école du génie de Mézières était commandée, en 1789, par M. de la Pisse de la Mothe. Le même nom s'est retrouvé de nos jours dans l'arme du génie.)
- DE LA PLANCHE (Gilles). *Aj.*, couvreur, puis domestique, né à Guipel (Ille-et-Vilaine) le 7 janvier 1752; + 16 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DU PLÉCI (Louis-François). *Aj.*, 35 ans, Sainte-Foi; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*<sup>4</sup>
- DU PLESSIS (Claude). *Aj.*, soldat aux vétérans émigrés, 55 ans, Vertus (Marne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DU PLESSIS (Pierre). *Aj.*, 18 ans, Saint-Aubin (Lot-et-Garonne); + 13 thermidor, Auray. *Em.*

<sup>1</sup> Il était fils de *Joseph-Henri*, lieutenant des maréchaux de France à Saint-Pol-de-Léon, et de *Marie-Guillemette* de Kerangar. Lui-même avait épousé, en 1781, *Marie-Joséphine-Anne* Champion de Marsilly et en avait deux filles, mariées depuis au marquis de Caqueray et au comte de Roçollin.

<sup>2</sup> Il était fils de *Jean-Michel*, marquis de Saint-Pierre, et de *Jeanne-Emilie* Desclos. De ce mariage étaient issus vingt-deux enfants, dont huit vivaient au moment de la Révolution, deux fils et six filles. Avant de mourir, il écrivit à l'une de ses sœurs une lettre touchante par laquelle il abjurait les principes d'une *fausse philosophie*, ne cherchant de consolation que dans la foi. Il était frère du contre-amiral, marquis de Saint-Pierre. Sa famille réside toujours au Bois-de-la-Salle.

<sup>3</sup> Il avait un frère, officier au régiment de *Bourbonnais*, qui fit toutes les campagnes de l'armée de Condé et est mort célibataire. La famille aujourd'hui est éteinte.

<sup>4</sup> Probablement *du Plessis*; mais nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette victime. Elle est complètement inconnue à Sainte-Foi, que l'arrêt place à tort dans la Charente, et elle l'est également dans ce département.

- DU PLESSIS (Théodore-Barthélemy). *Aj.*, ancien capitaine au 52<sup>e</sup>, soldat aux vétérans émigrés, 56 ans, Vertus (Marne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- POCHE (Yves). *Aj.*, domestique de M. de la Monneraye-Bourgneuf, né à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) le 13 mars 1759. N° 295 de l'État.
- DE PONSAY (Jérôme). *Lire*, Honoré-Henri-Jérôme GORRIN, chevalier DU PONSAY, ancien lieutenant de vaisseau, né au château de Ponsay, commune de Saint-Mars-des-Prés (Vendée) le 30 septembre 1744, volontaire dans *Hector*; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*<sup>1</sup>
- DU PONT (Pierre-François). *Aj.*, 26 ans (Calvados); + 13 thermidor, Vannes. *Em.*
- DU PONTICH DE ROIG (Joseph). *Aj.*, ancien volontaire de Royal Roussillon, 27 ans, Thuir (Pyrénées-Orientales); + 17 thermidor, Vannes. *Em.*<sup>2</sup>
- DU PORTAL (Jean-Louis). *Lire*, Antoine-Jean-Louis, major du génie, chevalier de Saint-Louis, né à Strasbourg le 10 avril 1745; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*<sup>3</sup>
- LA PORTE (Jean-Baptiste). *Aj.*, volontaire, 60 ans, Excideuil (Dordogne); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE PORTZAMPARC (Louis-Hippolyte-Marie). *Lire*, URVOY DE PORTZAMPARC, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né au château de Portzamparc, en Plounevez-Moëdec (Côtes-du-Nord) le 18 juin 1754, blessé à l'attaque de Sainte-Barbe; + 15 thermidor, Auray. *Em.*<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Il était fils de *François Gorrin*, chevalier, seigneur de Ponsay, capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de *Marie-Anne-Renée* Robin de Dinchin. Lui-même avait épousé *Marguerite-Emilie* Bourdeau de Brillac, dont il avait deux filles qui moururent de maladie pendant les souffrances de la guerre de la Vendée. Son frère aîné, ancien gendarme de la garde du roi, avait été fait prisonnier à la bataille du Mans, et était mort au Mans peu de temps après. De son mariage avec *Lydie-Emilie-Henriette* de Gourdeau était né un fils qui a continué la postérité. Trois Ponsay et une de leurs sœurs périrent dans le désastre du Mans.

<sup>2</sup> L'arrêt porte : *Joseph-Jean-François-Thomas* Roing, fils de *Thomas* et de *feue Pontduc*. La signature est également *Roing*. Un ch. de Pontich était capitaine dans *Royal-Limousin* et un de Roig capitaine dans *Médoc*.

<sup>3</sup> Fils de *Jean-Jacques*, lieutenant-général, directeur des fortifications de la Normandie et des îles sous le Vent, et de *Louise* de Ramsault et petit-fils d'*Antoine*, également lieutenant-général, et de N. de Carade. La victime de Quiberon était célibataire; sa famille, nous écrit M<sup>me</sup> la comtesse de Retz, sa petite-nièce, est aujourd'hui éteinte.

<sup>4</sup> Il avait épousé, à Brest, le 25 septembre 1782, *Julie-Louise* Le Carhier d'Herlye, dont il avait quatre enfants, deux fils et deux filles. Ses fils ont pris alliance dans les maisons de Penfentenion de Kerverguin, Bergévin, Trogoff de Coatalis, et la

- POULAIN (François). *Aj.*, palefrenier de M. de Saint-Cren, 45 ans, Halé (Maine-et-Loire); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- POULAIN (Jacques-Amable). *Aj.*, né à Esteville (Seine-Inférieure). *Em.* N° 246 de l'État.
- POULLAIN (Paul-Pierre). *Aj.*, 51 ans, Plouguenoël (Côtes-du-Nord); + 14 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE POULPIQUET. *Aj.*, Alexandre-Marie, sergent-major dans *du Dresnay*, né le 13 juillet 1775, au château de Lanveguen en Gouézec (Finistère); + 12 brumaire an IV, Quimperlé. *Em.* Voir t. XXXV, p. 44.
- DE PRESSAC (Th.). *Aj.*, lieutenant au régiment de *Damas*, 64 ans, Coutras (Gironde); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* 1.
- DE PREVILLE (Charles-Hyacinthe). *Aj.*, capitaine en *d'Hervilly*, tué le 21. *Em.* 2.
- DE PRÉVOST (Louis-Frédéric). *Aj.*, 26 ans, Argenteuil; + 13 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE PRÉVOT (Louis-André). *Aj.*, 16 ans, Heusse (Orne); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*
- V<sup>te</sup> DE PRIELLEY. *Aj.*, capitaine en *d'Hervilly*, blessé le 7. *Em.* 3.
- PRIEZ (Jean-Baptiste). *Aj.*, ouvrier, volontaire dans *Béon*, 20 ans, Marolles (Nord); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- LE PRINCE (Simon). *Lire*, Aimé-Simon LE PRINCE, volontaire dans *Loyal-Émigrant*, né à Dieppe en 1776; + 12 fructidor, Auray. *Em.* 4.
- PUJOLY (Louis), ou PUYOULLY, conducteur de voitures, Nismes (Gard). N° 83 de l'État. *Em.*
- PUNIER (Charles) *Aj.*, 20 ans, Lauzes (Lot); + 9 fructidor, Auray. *Em.*

seule de ses filles qui se soit mariée dans la maison de Kersenson. Le testament de M. de Portzamparc, daté d'Aix-la-Chapelle, le 21 juillet 1794, est un admirable monument de foi, de tendresse et de loyauté.

<sup>1</sup> Henri-Thomas-Charles de Preissac, né en 1763, marquis d'Esclignac, duc de Fienarcon, pair de France en 1819, devait sans doute lui appartenir. La famille existe toujours.

<sup>2</sup> Il avait été page du roi, puis officier dans *Belsunce*, dragons. Son père, *Jean-Claude-Henri*, seigneur de Moneton, avait épousé N. Tuillier de Marigny.

<sup>3</sup> Le contrôle *d'Hervilly* ajoute *fusillé*. Son arrêt de mort ne se retrouve pas. Probablement il mourut de ses blessures.

<sup>4</sup> Il était fils de *Simon-Aimé*, lieutenant-général civil et criminel du bailliage d'Arques, et de *Anne-Jeanne* Bouleuc. Un de ses frères est mort de ses blessures en Russie. Un autre a continué la famille. *Simon* Le Prince avait quitté le collège pour émigrer. Lorsqu'il marchait à la mort, on l'avait lié avec M. Berthier de Grandry. Un officier républicain coupe tout à coup la corde et retire M. de Grandry. Le jeune Le Prince fait un mouvement pour suivre son camarade : — Non, il n'y a que lui, — lui fut-il répondu, et Le Prince poursuit sa marche avec le plus grand courage.

- DE PUYFERRÉ (Gabriel). *Aj.*, volontaire dans *Rohan*, né à Plouescat (Finistère) le 4 février 1744; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* 1.
- PYNYOT (C<sup>r</sup>). *Lire*, Clair PYNKYOT DE LA GIRARDIÈRE, né à Bournezeau (Vendée) vers 1773; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.* 2.
- QUEGNEC (Jean). *Lire*, QUEINEC, domestique, 44 ans, Morlaix; + 8 fructidor, Vannes. *Em.*
- Chef DU QUENGO (DU ROCHER) (J.-L.). *Lire*, Jean-Baptiste-Louis DU ROCHER DU QUENGO, né au château du Quengo, en Brusvily (Côtes-du-Nord) le 25 juin 1769, sous-lieutenant dans *Hector*; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- C<sup>te</sup> DU QUENGO (DU ROCHER) (J.-P.-L.). *Lire*, Gabriel-Pierre-Louis DU ROCHER DU QUENGO, lieutenant de vaisseau, cadet dans *Rohan*, né au château de Kerolain, en Lanvaudan (Morbihan) le 17 décembre 1765; + 13 thermidor, Vannes. *Em.* 4.
- DE QUILLIEN (Jean-Louis). *Lire*, LE MERDY DE QUILLIEN, ancien capitaine au 5<sup>e</sup> dragons, capitaine en *du Dresnay*, blessé le 16 juillet, 50 ans, Tréguier; + 15 fructidor, Auray. *Em.*
- DE QUINCARNON (Armand). *Aj.*, ancien maréchal-des-logis de la maison du roi, soldat aux vétérans émigrés, 56 ans, Le Plessis-Grohan (Eure); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.* 5.
- RAFFLER (Jacob). *Aj.*, boucher, 29 ans, Strasbourg; + 25 fructidor, Vannes. *Em.*
- DE RAILLÈRES (D.-R.). *Lire*, Donatien-Rogatien ROUAULT DES RAILLÈRES,

<sup>1</sup> Il était fils de *Jean-Marie* de Puyferré et de *Marie-Jeanne* La Fleur de Kermengon. Il avait deux frères prêtres et un cousin, capitaine de vaisseau, qui a laissé postérité.

<sup>2</sup> Il était fils d'*Abraham-Isaac*, seigneur de la Girardière, et n'avait qu'une sœur; mais un de ses cousins, marié à *Victoire* Baudry d'Asson, a continué la famille.

<sup>3</sup> Ces deux frères étaient fils de *Gabriel-Bon-Alexis* du Rocher, seigneur du Quengo, et de *Marie-Anne* de la Marche, nièce du dernier évêque de Léon. Ils avaient été treize enfants. Aujourd'hui la branche aînée qu'ils représentent est éteinte. — Voir ci-dessus, t. XXXIV, p. 195.

<sup>4</sup> Fils de *François-Jacques-Fortuné* du Bahuno de Kerolain et d'*Anne-Joséphine* du Bahuno de Liscoët. Il était célibataire et son frère n'a eu de son mariage avec *Pauline-Anne-Marie* du Coëtlosquet, sœur des victimes de ce nom, que deux filles, M<sup>lles</sup> *Louis* de Kersauson et *Arthur* de Perrien.

<sup>5</sup> Septième enfant de *Louis-Jean-Baptiste* de Quincarnon et de *Marie-Angélique* Gouhier.

- volontaire dans *Damas*, né aux Rallières, commune de Challans (Vendée), blessé à Quiberon, mort à Southampton de ses blessures. *Em.*<sup>1</sup>.
- DE RAOUL. *Lire*, Joseph-Henri RAOUL DU SOULIER, page d'Orléans, volontaire dans la compagnie des élèves de la marine, né au château du Soulier, près de Châtillon-sur-Sèvre, en 1777; + 9 fructidor, Auray. *Em.*<sup>2</sup>.
- RÉCHIN (Jean-Louis). *Aj.*, domestique de M. de Royrand, 32 ans, Montaigu (Vendée); + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE LA REGNAUDE (Jean-Michel). Double emploi. Voir DU CROZET.
- REGUIDEL (Bin-Marie). *Aj.*, drapier, 21 ans, Vannes. N° 694 de l'État.
- REMY (J.-Baptiste). *Aj.*, domestique, 19 ans, Verdun (Meuse); + 14 thermidor, Auray. *Em.*
- RENEGOT (Guillaume). *Aj.*, cordonnier, 29 ans, Vannes; + 8 fructidor, Vannes. *Ins.*
- DE REUSSEC (François-Pierre). *Lire*, RIEUSSEC, vicaire général de Luçon, né à Lyon, en 1754; + 9 thermidor, Auray, exécuté le 10 à Vannes. *Em.*
- REVILLE (René-Marie). *Lire*, René MARIE DE REVILLE, volontaire dans *Béon*, né à la Ferté-Macé (Orne) le 21 juillet 1773; + 12 fructidor, Auray. *Em.*<sup>3</sup>.
- LA REYRANGLADE (Henri-Pascal). *Aj.*, ancien officier aux dragons de Chartres, capitaine en d'*Hercilly*, 38 ans, Nismes (Gard); + 16 thermidor, Vannes. *Em.*

<sup>1</sup> Il était fils de *Claude-Pierre* et de *Françoise-Suzanne-Perrine* de la Ville. Un de ses frères est mort capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis; un autre, capitaine de la marine marchande; un troisième, négociant à Pittsburg. Ce dernier seul a peut-être laissé postérité.

<sup>2</sup> Son père, *Charles-Philippe*, ancien officier au régiment de Chartres, infanterie, avait épousé *Mario-Julie-Henriette* Chevalleau de Boisragon, demi-sœur du marquis de ce nom.

<sup>3</sup> Son père, *René-François*, ancien officier au régiment de Mestre-de-Camp, dragons, avait épousé, en Champagne, *Mario-Louise* de Villers. Un oncle de la victime, M. Mari du Rocher, a continué la filiation.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

## NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES FONDATEURS DE LORIENT. — Réponse à M. Lecoq-Kerneven, auteur de : *Généalogie et Annales de la maison Dondel de Sillé*, etc.; par Fr. Jégou, auteur de *l'Histoire de la fondation de Lorient*. — Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1874, in-8°, 48 p.

Nous avons rendu compte, l'année dernière, du livre, très-consciencieux et très-précis, intitulé par M. Jégou : *Histoire de la fondation de Lorient*. Avec une impartialité qui honore toujours l'historien scrupuleux de rechercher avant tout la vérité, aussi bien dans les grands faits que dans les petits détails, M. Jégou avait rectifié dans cet ouvrage une assertion puisée seulement à des traditions de famille, et qu'il avait maintenue, conformément à l'opinion populaire, dans un précédent travail intitulé : *Le Faouëdic-Lisivy. Étude introductive à l'histoire de Lorient* (Lorient, Corfmat, 1863, in-8°). Il s'agissait de savoir si Thomas Dondel, sieur de Brangolo, devait figurer parmi les fondateurs de Lorient, comme ayant cédé à la Compagnie des Indes une partie du domaine du Faouëdic, sur lequel elle établit ses premiers chantiers; ou si la Compagnie avait pris possession de ces chantiers, avant l'acquisition du Faouëdic par Thomas Dondel. Question capitale, on le voit, pour l'histoire des premiers pas d'une des cités bretonnes les plus florissantes.

M. Jégou avait d'abord accepté la tradition qui rendait la Compagnie l'obligée de Thomas Dondel; mais, ayant trouvé postérieurement des actes formels qui reportaient l'acquisition du Faouëdic à l'année 1667, dans un but évident de spéculation, il raya, dans son *Histoire* définitive, le sieur de Brangolo et son beau-frère associé, de la Pierre, de la liste des fondateurs de la

cité lorientaise. Là-dessus, grand émoi de M. Lecoq-Kerneven qui, composant pour ses petits-fils la généalogie des Dondel, accusa formellement M. Jégou de *malveillance*, et ne craignit pas d'écrire, dans un volume compacte de près de 700 pages, que l'*Histoire de la fondation de Lorient* est « une œuvre remplie d'aberrations, dans laquelle l'auteur n'a pu entrevoir la vérité, à travers le voile épais de ses préventions... Par un art perfide, il a pu transformer en habileté de spéculateurs le concours de deux éminents citoyens... Ce n'est pas de l'histoire qu'il a écrit ; il est rare de montrer un esprit plus prévenu. Dans tous les faits retournés, il y a des serpents qui sifflent, qui donnent aux mots un langage, un autre air que celui de la vérité ; c'est une œuvre ridicule qui se termine en queue de poisson ou en queue de rat... » Enfin, M. Le Coq poussait l'animosité jusqu'à insinuer que M. Jégou avait reçu de l'administration du commissariat de la marine une histoire toute faite, et qu'il l'avait servie complaisamment aux lecteurs naïfs ou bénévoles.

Nous avons cité textuellement ces invectives, pour montrer jusqu'où peut conduire la passion, égarée par la vanité généalogique, et pour justifier la vigoureuse riposte, aux termes fort parlementaires, par laquelle M. Jégou a dû venger son honneur d'historien scrupuleux. Conservant dans sa démonstration nette et serrée autant de fine politesse que son adversaire a dépensé de bilieuse acrimonie dans son attaque, il démontre, actes authentiques en main, qu'il n'est nullement surprenant que Thomas Dondel, marchand de vins à Hennebont, fermiers des fouages et spéculateur par essence, ait acquis le Faouëdic par spéculation, et qu'en tous cas, les dates formellement insérées à ces actes l'excluent définitivement des fondateurs réels de la cité lorientaise. Il s'étonne, à bon droit, qu'on ait pu l'accuser d'avoir reçu des inspirations de l'administration de la marine, quand cette administration confiait, à la même époque, à M. le commissaire Hébert le soin d'écrire une histoire du port de Lorient, qui parut en 1866, dans la *Revue maritime et coloniale*, et dans laquelle ne figure aucun des documents recueillis par M. Jégou, à grands

frais et au prix des plus minutieuses recherches. Enfin, prenant son adversaire en flagrant délit de plagiat, il montre comment M. Le Coq a puisé les détails les plus intéressants de son livre dans les propres brochures de M. Jégou et dans ses notes manuscrites, imprudemment confiées à un maladroit ami ; et comment, par un procédé véritablement allemand, ce plagiaire audacieux, après avoir emprunté les propres réflexions de son adversaire et les avoir données comme siennes, fait remarquer avec ironie qu'elles avaient échappé à sa perspicacité.

La question historique qui nous occupe touche à l'histoire générale : nous devons donc signaler avec quelque détail cette polémique, et nous féliciterons hautement M. Jégou d'avoir montré, devant d'aussi violentes et aussi injustes attaques, autant de tact et de modération.

LARVORRE DE KERPENIC.

LA FILLE DE CARILÈS, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Un vol. gr. in-8°, illustré de 101 gravures sur bois par A. Marie. — Paris, Hachette.

Nous sommes un peu en retard avec un écrivain dont la dernière publication est un des plus charmants livres d'étrennes qu'ait vu naître l'année 1874. Pour nous, ce livre a un mérite particulier : il est sorti d'une plume vendéenne. L'auteur du *Violoneux de la Sapinière*, M<sup>me</sup> J. Colomb, dont le nom est connu des lecteurs de la *Revue*, ne pouvait pas ajouter un plus beau fleuron à sa couronne littéraire, déjà si brillante. Composée principalement pour la jeunesse, à laquelle notre distinguée compatriote consacre tous ses instants, la *Fille de Carilès* possède des qualités qui plaisent à tous les âges, et je sais bon nombre de personnes à cheveux blancs que sa lecture a singulièrement intéressées. Si d'aimables enfants séduisent par leur sourire les esprits les plus sérieux, M<sup>me</sup> Colomb exerce le même charme par la vérité et la naïveté de ses peintures, par un style

élégant et naturel d'où la prétention à la haute littérature est absolument bannie. Ajoutez à ces rares qualités une qualité bien supérieure encore. Dans un récit des plus attachants, M<sup>me</sup> Colomb donne aux enfants des leçons d'autant meilleures que, s'écartant complètement de la forme pédagogique, elles pénètrent doucement leur cœur et s'y infiltrent, comme poussées par un courant irrésistible. Le besoin d'aimer, ce sentiment de tous les âges, qui peut ramener au bien jusqu'aux natures les plus grossièrement sensuelles et les natures perverses, s'y montre dans toute sa puissance. En un mot, c'est mieux qu'un livre agréable, c'est un bon livre.

Qu'importe que Carilès ne paraisse pas sous les traits qu'avait cette grande célébrité de la rue ? Qu'importe que le Carilès qui, pour vendre sa marchandise, fait entendre sous toutes les fenêtres ce cri, si connu de ceux auxquels il s'adresse :

Pleurez, pleurez, petits enfants,  
Vous aurez des moulins à vents,

ne soit pas le Carilès historique, celui qui ne quittait le violon que pour la bouteille, le Carilès de M<sup>me</sup> Colomb n'est point un être fantastique et idéal, il est dans la nature; cela suffit parfaitement. La pauvre petite Miette n'est pas seulement non plus une création de l'imagination. Hélas ! il est trop vrai que de pauvres enfants abandonnés sont devenus, malgré la loi qui les protège, victimes de misérables qui, pour les exploiter à leur profit, pour les rendre un objet de curiosité publique, ont été jusqu'à disloquer leurs membres. C'est parce que, après la mort de sa mère, elle est menacée de ce triste sort, que Miette s'enfuit sans savoir où elle va. C'est alors que Carilès la rencontre, et que, son cœur s'ouvrant à la pitié, il la recueille dans son taudis, et qu'assisté de quelques voisins charitables, il se décide à l'élever.

Miette a trouvé un père, qu'elle aide de bonne heure dans son industrie, et pour lequel elle a des trésors de tendresse. Elle grandit, en se rendant de plus en plus utile, et devenant de plus en plus chère à son bienfaiteur. Il arrive pourtant un

jour où la vanité pénètre dans son âme, jour malheureux où elle le renie, devant les moqueries que provoque sa tenue plus que négligée. Le coup serait mortel pour Carilès, si l'orgueil ne faisait pas promptement place aux remords, si la coupable ne pleurait pas amèrement sa faute, si le sentiment d'amour filial, qui, chez elle, s'était un instant voilé sans s'éteindre, n'allait pas désormais jeter un éclat qu'aucun nuage ne pourrait obscurcir. Appelons l'attention du lecteur sur cette page, comme sur une des plus vraies et des plus touchantes du livre.

Aux jours de la vieillesse, Carilès trouve à son tour un abri chez sa chère Miette, aujourd'hui mariée à un brave ouvrier, et devenue PROPRIÉTAIRE !

Voilà le sujet dans sa simplicité. Son développement n'est semé, comme nous l'avons dit, d'aucune de ces situations à grand effet, d'aucun de ces coups de théâtre, de ces incidents imprévus dont une certaine littérature fait aujourd'hui un moyen de succès. C'est à une mise en scène toujours vraie et à des détails délicieux, que M<sup>me</sup> Colomb doit en grande partie celui qu'elle a justement obtenu.

Ajoutons que ce beau volume est illustré de jolies vignettes dessinées par M. A. Marie.

C. M.

#### L'ÉPOPÉE VENDÉENNE.

PETITS DRAMES VENDÉENS. *Poèmes et sonnets*, par M. Émile Grimaud.  
Un vol. in-18 Jésus. Paris, Alph. Lemerre, passage Choiseul, 27.

Sous le nom de *Petits drames vendéens*, M. Émile Grimaud vient d'ajouter un nouveau chant à l'épopée vendéenne qu'il a entrepris de nous donner : entreprise inaugurée par son volume des *Vendéens*, continuée par les *Chants du Bocage*, et qui ne s'arrêtera point sans doute aux *Petits drames*.

En voyant appliquer le nom d'épopée à cette série de poèmes et surtout au volume d'aujourd'hui, qui ne contient que des

sonnets et des pièces de médiocre étendue, consacrées pour la plupart à des figures bien secondaires de la guerre vendéenne, plus d'un lecteur s'étonnera, sans doute, et m'accusera d'employer un trop grand mot.

Malgré la révolution littéraire accomplie par l'école romantique, nous avons tous plus ou moins dans la mémoire le troisième chant de l'*Art poétique*, où Boileau trace les règles du poème épique; nous en avons tout au moins retenu deux choses: pas de poème épique sans emploi du merveilleux (Boileau tient même *mordicus* au merveilleux païen et au merveilleux allégorique); pas de poème épique sans un héros de premier rang, de premier choix, qui concentre en son âme toutes les perfections, sur son front tous les rayons de la gloire et de la poésie; un héros, en un mot, comme dit Boileau:

En valeur éclatant, en vertus magnifique;  
Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque!...  
Qu'il soit tel que César, Alexandre ou Louis!...  
On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.

Enfin, comme on ne saurait oublier l'*Illiade* ni l'*Enéide*, on ne conçoit pas d'épopée à moins de douze chants, à cause de Virgile; vingt-quatre semblent mieux, à cause d'Homère.

J'aime beaucoup Boileau, je ne m'en cache pas; mais tout en tenant compte des dogmes ou — si l'on veut — des préjugés littéraires de son époque, je n'ai jamais compris qu'un esprit si net, qui ne se payait pas d'apparence, — qui, deux siècles avant les docteurs du réalisme, avait dit si haut: *Rien n'est beau que le vrai!*... — ait pu formuler une théorie si pauvre, si opposée à la vérité, et qui ne pouvait enfanter que des œuvres absolument fausses, froides, sans vie, relevant plus de la mécanique que de la poésie.

Aussi voyez ce qui est sorti de cette théorie, mise en œuvre par un immense talent: c'est la *Henriade*, — un poème grave et tiré au cordeau, peuplé de personnages qui se tiennent très-bien, marchent très-droit, parlent correctement, se battent selon la formule, et qui n'ont qu'un seul défaut, celui d'être en car-

ton, couverts d'armures en papier doré et montés sur des chevaux de bois. L'Henri IV de Voltaire ressemble à celui de l'histoire comme les lions du blason aux lions d'Afrique. Et vous savez comme c'est amusant. L'auteur s'y ennuyait tellement lui-même que, malgré tout son désir, il n'a pu pousser ses chants jusqu'au chiffre classique; il s'est arrêté à dix.

Il y a longtemps que j'éprouvais le besoin de dire mon sentiment sur la théorie épique de Boileau. Ce n'est pas au nom de l'évangile romantique que je la crois condamnable, je serais plutôt classique; c'est au nom du bon goût et du bon sens, et, avant tout, d'un principe qui domine toutes les écoles: la vérité dans l'art.

Je crois bien que je n'aurais jamais osé — du fond de mon néant — m'insurger de la sorte contre « le législateur du Parnasse », si je n'avais eu naguère le plaisir de trouver l'idée que je couvais depuis longtemps parfaitement formulée, développée et soutenue avec la mesure la plus convenable par un docte professeur de l'Université, aujourd'hui membre de la Faculté des lettres de Rennes, M. Duchesne, dans un livre plein d'aperçus ingénieux et de faits intéressants, l'*Histoire des poèmes épiques français au XVII<sup>e</sup> siècle*.

J'espère avoir le loisir de parler un jour de cet ouvrage aux lecteurs de la *Revue*; dès aujourd'hui je le leur recommande. Ils y trouveront sur le poème épique une théorie excellente. M. Duchesne ne se laisse pas entraîner à l'excès de dire (comme on le répète bien souvent depuis quelque temps) qu'en dehors des épopées primitives et populaires, telles que l'*Illiade*, l'*Edda*, la *Chanson de Roland*, les *Nibelungen*, le *Romancero*, le poème épique n'existe pas et est impossible. A la suite de l'épopée primitive il donne place à l'épopée savante: comment nier en effet l'*Enéide*, la *Divine Comédie*<sup>1</sup>, la *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu*? Et il lui donne très-judicieusement pour règle d'étudier

<sup>1</sup> La *Divine Comédie* est en réalité une œuvre à part, qui tient à la fois de l'art savant et de l'art primitif.

les procédés, les conditions essentielles de l'épopée, et de s'en rapprocher autant que possible.

La première condition de l'épopée primitive, c'est que ceux qui la font, ceux qui la chantent et ceux qui l'écoutent, y croient. La poésie n'intervient que pour consacrer les faits les plus importants, les plus émouvants, les plus populaires de la tradition historique ou religieuse de la nation.

La première règle de l'épopée savante ou secondaire doit donc être de choisir un sujet intimement lié à l'une des grandes phases de l'existence nationale, un événement qui ne soit pas l'acte solitaire d'un homme, — si grand fût-il, — mais l'œuvre collective d'un peuple, dont le souvenir, conservé par la tradition populaire, ait encore assez de puissance et — comme on dit aujourd'hui — d'actualité pour exciter l'émotion des contemporains.

Quel sujet, à ce point de vue, est mieux choisi que la guerre de Vendée ? Elle se lie à cette redoutable phase de notre histoire qu'on nomme la Révolution, et qui dure encore; elle s'y mêle pour entraver la fureur de ce torrent, et elle réussit du moins à sauver de la ruine, à relever sur le nouveau rivage, où la société française vient planter sa tente, le signe et le symbole qui seuls ont assez de puissance pour relier le présent au passé et pour assurer l'avenir : l'Évangile et la Croix. Car il est, je pense, inutile de redire ici combien l'héroïque résistance de la Vendée — bien plus religieuse que politique — contribua au rétablissement prompt et complet du culte public en France, au lendemain, pour ainsi dire, des effroyables sacrilèges de la Terreur.

Et cette résistance — tout le monde le sait — elle ne fut l'œuvre ni d'un homme, ni de quelques hommes. Elle eut ses héros sans doute; mais ces héros, c'est le peuple qui les provoqua et qui les fit, c'est lui qui alla chercher ses chefs, les poussa, les força littéralement de se mettre à sa tête; c'est un peuple entier, agissant par sa volonté propre et unanime, qui entama la lutte et qui la soutint, qui souffrit et qui mourut, et qui résista encore, après la défaite et la chute de tous ses chefs, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu son Dieu.

C'est là ce que M. Émile Grimaud a bien senti. Il a compris que pour garder à la lutte vendéenne toute sa grandeur, il ne faut pas l'incarner en quelques chefs, si vaillants et si généreux qu'ils soient, ni la résumer en quelques batailles, si glorieuses qu'elles aient pu être. À côté des exploits brillants, derrière l'illustre fumée des fusils et des canons, il faut montrer les périls, les angoisses, les souffrances des petits et des humbles, le sacrifice obscur d'une population simple, naïve, sublime par son grand cœur, qui s'immole tout entière, sans bruit, sans faste et presque sans espérance terrestre, pour obéir à son devoir et maintenir la liberté de sa conscience.

Déjà, dans les *Chants du Bocage*, M. Émile Grimaud avait commencé à frayer cette voie. Il continue de la suivre dans ce nouveau volume, où il y a tant d'excellents vers et de récits émouvants, et où je signalerai, peut-être comme le meilleur, certainement comme celui qui m'a ému davantage, le charmant et si touchant petit poème intitulé *l'Innocent*. Cela commence comme une églogue :

L'automne au front du bois a mis ses vives teintes;  
Mais les feuilles bientôt, mortellement atteintes,  
Tomberont tour à tour comme un oiseau blessé.  
Quand tu viendras, hiver, que ton souffle glacé  
Ne se déchaîne pas en trop dure tourmente;  
Sois donc, pour cette fois, une saison clémente;  
N'arrache pas leur voile à ces fourrés ombreux :  
C'est le précaire abri de tant de malheureux !  
Ne les découvre pas — oh ! ce serait impie ! —  
Aux yeux de l'assassin qui rôde et les épie,  
Hiver, fais ton métier, mais en d'autres climats;  
Aux proscrits sans foyers épargne tes frimas.

Il y a là sous le couvert toute une famille, sans autre abri que ce bois contre les bourreaux républicains. Ils sont cinq personnes, un petit enfant à la mamelle (*l'Innocent*), le père et la mère, l'aïeul et l'aïeule; ces quatre derniers, groupés autour du poupon pendu au sein maternel, bâtissent sur cette frêle tête mille rêves d'avenir.

Mais voici que les vivres s'épuisent, le lait de la mère tarit, l'enfançon s'étiole, gémit et crie. Le père n'hésite pas; le soir même, malgré toutes les embûches qui l'entourent, il part, va au loin chercher du pain, finit non sans peine par en trouver, et, après avoir erré toute la nuit, arrive au petit jour en vue du bois qui protège toute sa famille :

L'aube à peine pointait sur la campagne grise.  
Le ciel avait béni sa nocturne entreprise,  
Et, comme un colporteur marche, courbant le dos,  
Il porte allègrement le plus doux des fardeaux.  
Mouche à miel vers l'essaim volant tout alourdie,  
Du succès qui payait sa quête si hardie,  
Il remerciait Dieu, la Vierge et son bon saint.

Sa joie lui monte à la tête et le fait rêver de l'avenir de son fils :

On le verra bientôt courir, le petit homme !...  
Car ces temps de malheur ne sont pas pour durer;  
Il restera toujours des champs à labourer...  
De la ferme on saura relever les murailles,  
Où l'enfant, qu'instruiront l'église et le foyer,  
Sera chrétien fervent, habile métayer...

Ainsi, d'amour, d'espoir, sa tendresse s'enivre.  
Les oiseaux s'éveillaient et préludaient en chœur;  
Mais pas un ne chantait si galement que son cœur.

Lorsque devant ses pas s'ouvre enfin la clairière,  
Il pousse un hurlement et se jette en arrière :  
— Tous les siens gisent morts et baignent dans leur sang !

Les Bleus étaient venus aux cris de l'innocent.

Voulez-vous une scène d'un tout autre genre, et — puisqu'il s'agit d'une épopée (je le maintiens) — voulez-vous voir, en action, un merveilleux cent fois plus émouvant et plus vrai que tout ce qui s'en trouve dans la *Henriade* ? Lisez le récit intitulé *le Pater*.

Nous sommes à Saint-Pierre de Chemillé. Six cents prisonniers républicains sont entassés dans le bâtiment du vieux prieuré. Berruyer arrive avec dix mille soldats républicains bien

équipés, bien armés; le *grand choc* se donne entre Saint-Pierre et le gros bourg. Les prisonniers, qui entendent le bruit de la bataille et n'ont plus pour les garder qu'une sentinelle, s'insurgent et veulent s'évader. A ce moment même rentrent vainqueurs les bataillons vendéens, noirs de poudre et enivrés du combat. Devant la révolte des prisonniers la colère l'emporte; en face du prieuré ils traînent un canon et s'apprêtent à massacrer les républicains.

Sur la porte du monastère un de leurs chefs les plus aimés, d'Elbée, se dresse, les repousse, s'efforce de calmer leur fureur. Efforts impuissants, on couvre sa voix, on le pousse, on va le renverser. A bout de forces il leur crie alors : Savez-vous votre *Pater* ? Dites-le avec moi ! — Le silence se fait, tous écoutent et répètent la prière; le chef fait vibrer sur eux d'une voix tonnante ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ! Et il ajoute aussitôt : Allez maintenant massacrer les prisonniers, vous verrez comme Dieu vous pardonnera !

Les plus furieux restent immobiles, la colère tombe, les pleurs coulent. Six cents républicains sont sauvés par six mots du *Pater*.

N'est-ce pas là un merveilleux infiniment supérieur — parce qu'il est réel — non-seulement au merveilleux païen et allégorique de Boileau et de Voltaire, mais au merveilleux chrétien tel que l'ont employé, par exemple, Klopstock dans la *Messiede* et Châteaubriand dans les *Martyrs* ? On s'est demandé pourquoi toutes ces descriptions du ciel, des enfers et des conseils qui s'y tiennent entre les puissances d'en haut et d'en bas, nous laissent froids, même nous chrétiens qui croyons aux anges et aux diables. La raison en est bien simple : tout en admettant l'existence d'êtres surnaturels, nous savons parfaitement bien que les poètes sur ces êtres-là n'en savent pas plus que nous, c'est-à-dire à peu près rien, et que tous leurs grands récits ne sont que fantaisie pure, simple jeu d'esprit ne répondant à aucune réalité : — dès lors comment nous y intéresser ?



Notons d'ailleurs que les épopées primitives de la France — je veux dire nos chansons de geste — sont extrêmement sobres de merveilleux. Dans la plus belle et la plus ancienne de toutes, la célèbre *Chanson de Roland*, on n'en trouve d'autre trace que l'ange, visible pour Charlemagne seul, qui assiste le vieil empereur « à la barbe florie » dans son terrible combat contre l'émir Baligant.

Puisque me voici retombé dans la théorie épique, je demande la permission d'ajouter un mot — ce sera le dernier — sur la forme extrinsèque de ce genre de poème. Si l'épopée secondaire doit se modèler sur l'épopée primitive, non seulement elle n'est astreinte ni à douze chants ni à vingt-quatre, mais elle peut, sans le moindre doute, se composer de morceaux, poèmes ou récits séparés les uns des autres, reliés entre eux seulement par l'unité du sujet. Tout le monde sait que l'*Iliade* n'est que la réunion d'une série de poèmes isolés, que les rhapsodes chantaient séparément, et qui ont été soudés ensemble à une époque postérieure. Nos chansons de geste se sont également formées par l'assemblage d'un certain nombre d'antiques cantilènes, qui constituaient, à vrai dire, nos épopées françaises primitives, dont les textes actuels n'offrent qu'une seconde rédaction. Le *Romancero* espagnol, le poème du grand Cid, est resté à l'état divisé. Ce recueil de cantilènes, ou si l'on veut de *romances* distinctes, n'en est pas moins l'épopée nationale de l'Espagne.

Voilà pourquoi M. Émile Grimaud peut fort bien poursuivre, comme il l'a commencée, en poèmes rompus et distincts, cette œuvre que j'appelle encore une fois l'épopée vendéenne. Je vois tout avantage à garder cette forme. Le premier — inestimable — est celui de la variété. Si à toute époque on a pu dire : *Les longs poèmes font peur*, — ce mot est, de notre temps, plus vrai que jamais.

Mais ces épisodes promptement narrés, si divers de ton et de caractère, si bien encadrés dans le doux et vert paysage vendéen, ces figures si bien caractérisées, si bien dessinées dans un sonnet (voir entre autres le sonnet de *M<sup>me</sup> de Chantreau* et celui du Pa-

*nier de pommes*), tout cela vous attire d'autant mieux que cela n'a pas la prétention de vous retenir longtemps; une fois que l'on a commencé, on est pris et l'on va, de l'un à l'autre, jusqu'au bout du volume.

Je finirai par une critique.

Je trouve très-belles et très-justement placées dans la chaîne de l'épopée vendéenne, dont ils forment les derniers anneaux, les deux dernières pièces de son volume, *Un soldat du Pape* et *les Fils d'un Preux*. J'aimerais mieux n'y pas voir figurer l'*Hospitalité*, qui se rapporte à une partie de l'histoire de la Vendée plus discutée si elle n'est plus discutable et qui aurait l'inconvénient, si on y insistait, d'engendrer ou d'accroître des divisions que les motifs les plus puissants nous commandent d'ensevelir et d'étouffer. A coup sûr, l'auteur n'y a pas songé, mais il y a là un péril.

Après ce mot, sur lequel je veux rester, nul ne me contestera le droit de prendre pour devise : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

## CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. Audiganne; — M. Crétineau-Joly. — Les peintures décoratives de M. Yan d'Argent, à Quimper. — La chaire archiépiscopale de New-York, par M. Guibé. — M. l'abbé Le Coq, évêque de Luçon. — Loterie artistique pour les hospitaliers sauveteurs bretons. — Le futur congrès de Nantes. — Varia.

Encore des tombes ouvertes. Deux publicistes bien connus, l'un Breton, l'autre Vendéen, MM. Audiganne et Crétineau-Joly, viennent d'y descendre, après une longue carrière consacrée à l'étude opiniâtre.

Né en 1814, à Ancenis, M. Armand Audiganne, l'un de nos économistes les plus distingués, s'était fait, depuis fort longtemps, une réputation méritée par ses travaux sur les expositions universelles et sur les chemins de fer. La politique pure avait été le premier de ses goûts, et, dès le commencement du règne de Louis-Philippe, étudiant en droit à Paris, il s'était attaché à la fortune de M. Guizot; mais sa vocation ne se dessina nettement que lorsqu'il fut attaché, en 1840, au ministère du commerce, comme chef du bureau de l'industrie. C'est là qu'il prit pleinement possession de lui-même et qu'il commença l'ample série de publications économiques, poursuivie avec persévérance jusqu'au moment où la brusque attaque d'une péripneumonie est venue l'enlever à ses amis de l'Académie des sciences morales et politiques, qui s'apprétaient, après l'avoir plusieurs fois couronné, à lui donner le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Husson, dans la section de morale. L'Académie française et la Société pour l'instruction élémentaire avaient, en 1841, récompensé son premier écrit de philosophie économique, et le suffrage du public a ratifié cette distinction accordée au livre des *Ouvriers en famille* ou *Entretiens sur les devoirs et les droits du travailleur dans les diverses relations de sa vie laborieuse*, car la huitième édition en est aujourd'hui épuisée. Nous ne pouvons citer ici la série tout entière de ses autres publications, mais nous signalerons, entre autres, ses livres sur *l'Organisation du travail*, examen des divers systèmes qui se sont produits en 1848; sur *François Arago* et ses écrits; sur *l'Industrie contemporaine*; sur *la Lutte industrielle des peuples*, ouvrage composé en présence des merveilles de l'exposition de 1867; sur

*le Travail et les ouvriers sous la troisième république*, cri patriotique adjurant tous les Français de se consacrer sans arrière-pensée à la reconstruction de la fortune sociale; et surtout le bel ouvrage intitulé: *Les Chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans*. C'est là principalement que se révèle le talent d'exposition de M. Audiganne, sa connaissance complète de tous les problèmes de la vie industrielle, et le soin particulier qu'il mettait toujours, après avoir traité les parties matérielles de cette existence, à mener la pensée plus haut et à montrer comment les lois morales s'y rattachent et les dominent. Les lecteurs de ses nombreux articles, insérés au *Moniteur universel*, dont il fut pendant vingt ans l'un des rédacteurs les plus autorisés, à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Revue administrative*, ont toujours applaudi à ce caractère élevé de l'enseignement du savant économiste.

Dans un ordre d'idées tout différent, s'est passée la longue carrière historique et littéraire de M. Crétineau-Joly. Né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 23 septembre 1803, Jacques Crétineau-Joly, ayant terminé ses études au séminaire de Saint-Sulpice, fut chargé, à dix-neuf ans, d'une classe de philosophie, puis voyagea en Allemagne et en Italie, et débuta dans la littérature par des essais poétiques. Ceux qui suivaient l'essor naissant des jeunes poètes sous la Restauration se rappellent peut-être ses *Chans romains* et ses *Trappistes*. La révolution de Juillet brisa sa lyre et le lança dans le journalisme. Il fonda une feuille légitimiste, le *Vendéen*, et, de 1834 à 1838, il dirigea à Nantes une feuille de même couleur, l'*Hermine*. On le retrouve ensuite, d'après Vapereau, rédacteur de la *Gazette du Dauphiné* et directeur de l'*Europe monarchique*; mais ce sont surtout ses nombreux travaux historiques qui ont établi la réputation littéraire de M. Crétineau-Joly. Son *Histoire de la Vendée militaire*, qui parut pour la première fois en 1840, a eu depuis de nombreuses éditions; puis vint l'*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, la meilleure qui existe de cette illustre Société, et pour laquelle une foule de documents inédits et de pièces authentiques les plus intéressants furent remis à l'auteur par les RR. PP. Un grand nombre de portraits et de fac-simile d'autographes rendent ce livre particulièrement précieux pour les bibliophiles. Enfin, sans parler de l'*Histoire du pape Clément XIV* (1853), des *Mémoires du cardinal Consalvi* (1864), et de l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* (1866), nous devons une mention toute spéciale à deux volumes nourris de faits et d'idées, intitulés: *L'Église romaine en face de la Révolution* (1859). Polémiste vigoureux, trop vigoureux même quelquefois, M. Crétineau-Joly n'a pas toujours su, dans ces divers ouvrages, conserver la juste mesure et la calme impartialité qui conviennent à l'histoire: on a pu accuser quelques-uns de ses livres de ressembler à des pamphlets. Avec moins de

passion, a dit un de ses biographes, il eût marqué sa trace d'une façon durable dans le sillon des travaux historiques. Néanmoins, on consultera toujours avec fruit les importants documents qu'il a produits à la lumière. Ce qu'on ne peut du moins refuser de reconnaître, c'est que M. Créteineau-Joly n'a jamais dévié de sa ligne politique et religieuse.

Pour passer de l'histoire à la peinture décorative, qui peut en être considérée comme une branche, le lecteur bienveillant établira lui-même la transition, mais nous ne pouvons tarder plus longtemps à parler des peintures murales que M. Yan d'Argent achève en ce moment dans la cathédrale de Quimper, et au sujet desquelles il a été si vivement félicité par M. le maréchal de Mac-Mahon, dans son récent voyage en Bretagne. Pareil encouragement lui était bien dû, pour la réussite de l'entreprise colossale à laquelle il vient de consacrer plusieurs années, avec un désintéressement digne des plus grands éloges. Ébauchés dans ce pittoresque atelier de Créach-André, au bord de la falaise qui s'étend entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, ces belles peintures, commandées jadis par M<sup>r</sup> Sergent, rendront encore plus populaire chez nous le nom du peintre éminent des chapelles de Saint-Gervais, près de Landivisiau, et de Saint-Joseph de Morlaix. On sait que le talent de cet artiste original et toujours simple dans la traduction de sa pensée, est indépendant de toute école et de tout système : il conçoit nettement, il exprime de même, et sait merveilleusement allier la partie esthétique de son œuvre avec les procédés matériels.

Les trois chapelles, à gauche du chœur, celles de Saint-Pierre, de Saint-Roch et de Saint-Corentin, sont aujourd'hui terminées, et M. Yan d'Argent travaille à celles de droite, consacrées à sainte Anne, à saint Joseph et à saint Jean-Baptiste. Nous reviendrons plus tard, quand ce majestueux ensemble sera livré aux regards et aux méditations des fidèles, sur l'inspiration élevée qui a présidé à sa conception générale; nous ne voulons aujourd'hui que signaler quelques-uns des traits saillants de cette œuvre remarquable, et, sans nous arrêter devant la belle figure de M<sup>r</sup> Sergent, représentée au milieu des apôtres, dans le beau tableau des *Clefs remises à saint Pierre*, ni devant la suave composition de saint Roch en prières, dans le fond de laquelle l'artiste a placé une forêt copiée d'après nature à Brézal, aux lieux voisins de son berceau natal, entrons dans la chapelle de Saint-Corentin.

Le premier tableau, à gauche, représente saint Corentin visitant, d'après la légende, saint Primel dans son ermitage du Névet. Saint Corentin, après toute une nuit passée en pieuses conversations et en prières, veut dire la messe dans ce lieu; mais, voyant la distance et les fatigues qu'éprouve saint Primel, déjà vieux, pour se procurer de l'eau, il invoque le Seigneur, et là où l'extrémité de son bâton s'est appuyée, une source abondante

jaillit : telle est la légende. Les deux saints sont assis au premier plan sous un gros hêtre, au tronc noueux, aux puissantes ramures; au fond, la baie de Douarnenez et les montagnes de Crozon. — Tout est remarquable dans ce tableau, dit un critique de talent, M. Hombron, mystères et beauté du site, recueillement et prière ardente de saint Corentin, étonnement et reconnaissance de saint Primel. Et si, après avoir admiré l'unité qui règne dans l'ensemble de la composition, nous passons aux détails du dessin et de la couleur, notre œil ne peut s'en lasser; et notre regard ne s'en détourne que pour nous laisser écouter, comme ce petit oiseau mystérieusement perché dans l'ombre, sur une corde de chanvre de la rustique demeure, la prière exaucée de saint Corentin. En face, à droite, est l'apothéose du saint : il est enlevé au ciel par des anges, sa physionomie exprime l'extase; au bas, la ville de Quimper, vue du côté de la rivière; et au fond, les tours de la cathédrale. Le paysage, traité en grisaille, est d'un effet on ne peut plus heureux.

C'est là, au point de vue de la couleur surtout, le chef d'œuvre de M. d'Argent. C'est en effet sur ces gammes grises, mais doucement colorées, qu'il détache ses figures de premier plan, d'une valeur puissante et riche, d'un dessin hardi et élégant. Personne ne possède mieux que lui cet art de trouver la couleur et ses contrastes, dans des tonalités aussi difficiles à manier. Dans ce tableau, comme ailleurs, le peintre n'a pas voulu se souvenir; il est franchement original, qualité bien rare aujourd'hui chez ceux de nos peintres qui s'attaquent aux grandes compositions religieuses.

Un autre artiste breton qui a su rester original aussi, et dont l'œuvre ne demeurera malheureusement point chez nous, c'est M. Guibé, jeune sculpteur de Saint-Brieuc, rival des Hernot et des Ogé, ses compatriotes, chargé, il y a déjà trois ou quatre ans, par M<sup>r</sup> l'archevêque de New-York, de composer et de construire l'autel et le siège archiepiscopal de sa nouvelle cathédrale. C'est un immense travail, dont les principales pièces avaient été exposées en 1872, lors du congrès scientifique de Saint-Brieuc, et dont les proportions répondent à la majesté et à la richesse d'une cathédrale tout entière en marbre comme celle de Milan. L'éminent archevêque, M<sup>r</sup> Mac-Kloskey, dans un récent voyage, a voulu visiter lui-même, accompagné de M<sup>r</sup> David, cette œuvre d'une hardiesse et d'une richesse exceptionnelles. Il en a admiré la grâce, la légèreté, l'élégance, qui ne nuisent en rien à la gravité et à la solidité. Les nombreuses statuettes qui la décorent se rangent avec bonheur autour de celle de saint Patrice, patron de la cathédrale. Il y a là, dit le correspondant de l'*Indépendance bretonne*, une profusion ravissante de colonnettes, de fleurons, d'anges symboliques, qui s'entremêlent avec une rare habileté et une grande harmonie d'ensemble. On pourrait quelquefois reprocher à M. Guibé trop

de fougue, trop d'éclat, la surabondance des détails : c'est l'heureux défaut des talents jeunes et ardents. Plus il se perfectionnera, plus sa manière s'épurera, deviendra grave, simple, sobre, ce qui est le cachet des grands artistes religieux. Quoi qu'il en soit, M. Guibé vient d'écrire son nom définitivement dans l'histoire glorieuse de l'art breton.

Nous avons annoncé, dans notre précédente chronique, la nomination de M<sup>r</sup> Colet, évêque de Luçon, à l'archevêché de Tours. Par décret, en date du 11 janvier, M. le maréchal de Mac-Mahon lui a donné pour successeur M. l'abbé Le Coq, curé de l'église paroissiale de Saint-Jean de Caen. — Né à Vire, en 1821, et chanoine honoraire de Bayeux, M. l'abbé Le Coq, qui a été professeur de philosophie, puis d'histoire comparée de la philosophie et de la religion, au séminaire de Sommeville, fut nommé en 1865, pro-curé de Saint-Jean de Caen. C'est un des prêtres les plus distingués de son diocèse. Sa réputation de haute piété et de charité chrétienne n'avait fait qu'augmenter, depuis qu'il avait été appelé à diriger l'importante paroisse de Saint-Jean, laquelle, quoique riche, compte encore un trop grand nombre de pauvres. Parmi les œuvres qu'il a continuées ou créées, nous devons citer la *messe militaire*. Chaque dimanche, la messe de neuf heures était dite spécialement pour les troupes de la garnison, et M. l'abbé Le Coq ne manquait jamais de monter en chaire pour adresser à son auditoire une courte allocution. L'église, outre les soldats qui venaient en bon nombre, était toujours remplie de fidèles, d'hommes surtout, attirés par la parole à la fois simple et éloquente de l'excellent curé. Le diocèse de Bayeux et la paroisse Saint-Jean de Caen ne perdront pas sans de vifs regrets M. l'abbé Le Coq, et l'Église de Luçon gagnera un pasteur plein de zèle, dont elle aura bientôt apprécié les éminentes vertus.

— Il y a deux ans, une société s'est formée à Rennes, sous le nom des *Hospitaliers sauveteurs bretons*, pour venir en aide aux familles de ces braves gens, journellement dignes de l'estime et de l'admiration publiques, qui portent secours aux navires en détresse, arrachent aux flammes des victimes, ou pénètrent dans les mines pour en retirer les malheureux surpris par quelque explosion du grisou. Cette Société, dont l'action s'étend sur les cinq départements de la Bretagne, mérite les plus grands encouragements, et nous apprenons avec plaisir qu'on organise à Rennes, pour le mois de mars prochain, une magnifique loterie artistique destinée à lui venir en aide. Le gouvernement a envoyé deux vases et deux services à thé et à café, en porcelaine de Sèvres, et nos plus grandes célébrités artistiques ont tenu à honneur d'adresser leur tribut au comité de patronage. Nous voyons figurer parmi les envois, une étude pour le foyer de l'Opéra, de Paul Baudry, un dessin de Gustave Doré, la *Madéleine au désert*, de M. Robert-Fleury, et quantité de toiles ou

d'esquisses, signées : Hébert, Pils, Bonheur, Bouguereau, Colin, Jobbé-Duval, Toulmouche, Desgoffes, Vidal, etc., puis des statuettes, des bas-reliefs et des bronzes, de MM. Guillaume, Caillé, Chatrouse, Nayel, etc., sans compter un plat de faïence grand feu, donné par M<sup>me</sup> la comtesse des Nétumières, des flambeaux Henri III, des coffrets, des ivoires, etc., etc. Le tirage sera précédé d'une exposition publique. On souscrit pour un franc dans tous les bureaux de tabac et chez tous les libraires des cinq départements. On peut adresser des offrandes au secrétariat général, quai de Châteaubriand, 11, à Rennes.

Autre entreprise due à l'initiative privée : on prépare déjà activement la session de l'Association générale pour le progrès des sciences qui doit être tenue à Nantes au mois de juillet prochain. Le conseil municipal de notre ville a voté une somme de 15,000 fr., en sus des frais de réception, qui sera donnée au comité d'organisation, pour faire face aux frais divers de la session. Deux excursions fort intéressantes sont en préparation : l'une aux pierres druidiques de Carnac, Plouharnel, Gavrinis et Locmariaquer ; l'autre aux ensablements de la Loire et aux marais salants du Pouliguen et du Croisic. Nous espérons que, s'il s'agit chez nous de questions pré-historiques, elles seront traitées avec un esprit moins exclusivement anti-catholique et plus sincèrement libéral que dans quelques séances des précédents congrès. Qu'on prenne modèle sur ceux de l'Association bretonne, au sein de laquelle de pareils problèmes ont été agités, au congrès de Vannes en 1874.

Nous ne nous lasserons jamais, du reste, d'applaudir à la formation et au succès des associations dues à l'initiative privée, et tous ceux qui ont entendu le magnifique discours prononcé, le 20 janvier, dans la salle des Beaux-Arts, à Nantes, par M. le capitaine de cuirassiers Albert de Mun, partageront notre sentiment. Il s'agissait ici de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, et M. de Mun, avec une parole d'une éloquence entraînante, dont l'émotion s'est communiquée à tout l'auditoire, a invinciblement démontré que le salut social n'existe pour les classes dites dirigeantes que dans la pratique de la charité, faite d'amour et de dévouement, à l'égard des ouvriers, et dans la constitution de nombreuses associations, telles que les cercles catholiques, où le but essentiel sera de s'affirmer chrétien. On ne saurait trop répéter ces salutaires avertissements, dans notre temps d'indifférence et de découragement, et M. de Mun, par son ardente propagande, a bien mérité de la religion et de la France.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Baudry va être élevé, pour ses peintures du foyer du nouvel Opéra, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, — et que M. le ministre de l'Instruction publique vient d'honorer d'une souscription de 25 exemplaires,

pour les bibliothèques, le livre de notre collaborateur et ami M. René Kerviler, sur le chancelier *Pierre Séguier*. — On nous annonce aussi la mort du R. P. Doret, de la Compagnie de Jésus, professeur de littérature pour le cours de la marine à l'école préparatoire de Brest, et ancien professeur de l'institution de la rue des Postes à Paris. Son corps a été transféré à Rennes, sa ville natale, pour y être inhumé.

— La Sacrée-Congrégation des Rites, lisons-nous dans l'*Univers*, a tenu, le samedi 28 novembre, une session dans laquelle, entre autres affaires, elle s'est occupée de la cause de béatification et de canonisation du vénérable Louis-Marie Baudouin, fondateur de deux congrégations religieuses au diocèse de Luçon.

Deux questions étaient mises à la fois en délibération : la première, s'il résultait de la validité du procès instruit à Luçon sur la réputation de sainteté de vie, de vertus et de miracles du vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Baudouin ; la seconde, si cette réputation résultait véritablement de ce procès, dans le cas et à l'effet dont il s'agit. A l'une et à l'autre partie de cette question, la Sacrée-Congrégation a répondu *affirmativement* ; et le Souverain-Pontife, sur la relation qui lui a été faite de cette décision, par le secrétaire de la Sacrée-Congrégation, dans l'audience du 3 décembre, a daigné la ratifier et la confirmer.

LOUIS DE KERJEAN.

#### Erratum (article sur Noël du Fail.)

Dans notre dernière livraison, p. 465, lignes 6 et suivantes, on lit :

« Enfin, d'après les trois biographes les plus récents de Noël du Fail, » — M. Guichard, M. Levot (dans sa *Biographie bretonne*.) et M. Assézat, » — l'auteur des *Contes d'Eutrapel* serait mort en 1558. Nous reviendrons » sur ce point à propos de la seconde des pièces inédites que nous publions » ci-dessous. »

C'est par suite d'une faute d'impression que la date de 1558 s'est glissée dans ce passage, au lieu de celle de 1585, qui est la véritable, la seule du moins que MM. Assézat, Levot et Guichard ont assignée à la mort de Noël du Fail.

A. de la B.

## BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDEENNE

CATALOGUE GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MORLAIX. In-8°, 130 p. — Morlaix, imp. Haslé.

CELTE OU HACHES EN PIERRE DES DOLMENS ARMORICAINS; par G. de Closmadeuc. In-8°, 34 p. — Vannes, imp. Galles.

COMMENT LES DOLMENS POURRAIENT BIEN AVOIR ÉTÉ CONSTRUITS PAR LES GAULOIS, par L. Galles, conservateur adjoint du Musée archéologique de Vannes. In-8°, 7 p. — Vannes, imp. Galles.

COMTE (LE) DE PLÉLO. Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, ambassadeur de France en Danemark. 1699-1734; par N. de B. In-8°, 28 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

CORRESPONDANCE DE CHARLES VIII ET DE SES CONSEILLERS AVEC LOUIS II DE LA TRÉMOILLE, PENDANT LA GUERRE DE BRETAGNE (1488), publiée d'après les originaux, par Louis de la Trémoille. In-8° Jésus vergé, tiré à 300 exemplaires, 288 p. et 4 fac-simile. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. — *Ne se vend pas.*

CULTE (DU) DES MORTS. Notice biographique du docteur Guépin, de Nantes. Discours prononcé, le 9 juin 1873, à l'Assemblée générale des Loges maçonniques de Bordeaux, par Ch. Laterrade, président de la loge des Amis-Réunis. In-8°, 15 p. — Bordeaux, imp. Duverdier et Co.

DROIT (LE) DE TESTER, par le C<sup>te</sup> Ernest de Cornulier-Lucinière, ancien officier de la Marine. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8°, 503 p. — Orléans, Herluison.

ÉLÉMENTS DE ZOOTECHNIE PRATIQUE ET D'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE, à l'usage des campagnes et principalement des volontaires d'un an et des aspirants au service de l'artillerie et de la cavalerie; par H.-M. Tanguy, vétérinaire. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> conférences. In-8°, 62 p. — Landerneau, imp. Desmoulin.

(Conférences agricoles de Guipavas.)

ENFANT (L') DES PRISONS, nouvelle vendéenne; par M<sup>lle</sup> M. Du Hauselain. In-18 Jésus, 36 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

ESSAI SUR LES PILES; par A. Callaud (de Nantes). 2<sup>e</sup> édition. In-12, 132 p. et 2 pl. — Paris, imp. et lib. Gautier-Villars. . . . . 2 fr. 50

ÉTUDE SUR LES ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS DU MORBIHAN; par L. Rosenzweig, archiviste. In-8°, 23 p. — Vannes, imp. Galles.

FLORE DES ENVIRONS DE GRAND-JOUAN, contenant la description des végétaux vasculaires qui poussent spontanément dans un rayon de 12 à 16 kilomètres autour de l'École d'agriculture de Grand-Jouan et celle des végétaux le plus ordinairement cultivés par l'agriculteur, le forestier et le maraîcher; par M.-J. Saint-Gal, professeur de botanique et de sylviculture. In-18, 567 p. — Nantes, imp. Bourgeois; Lib. Douillard, frères.

FOUILLES FAITES EN 1873 A SAINT-DONATIEN, avec plans et dessins. In-8°, 115 pp., plus 13 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société Archéologique de Nantes.)

GÉNÉALOGIE ET RÉVÉLATION, ou Histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits généalogiques et de la religion révélée, avec 43 gravures; par le Rév. Gérard Molloy, docteur en théologie, professeur au collège royal de Saint-Patrice, à Maynooth. Ouvrage traduit de l'anglais sur la seconde édition, par l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes, avec des notes du traducteur. In-8°, 467 pp. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Haton.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA PÉNINSULE ARMORICAINE, de la conquête de César au Ve siècle. Communication au congrès breton de Quimper de 1873, revue et augmentée; par le docteur Halléguen. In-8°, 24 p. — Quimper, imp. Kérangal.

MARQUIS (LE) DE LESCOET. Notice biographique. In-8°, 46 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

NOTICE SUR LE TERRAIN ANTRAXIFÈRE DE MAINE-ET-LOIRE ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. Au double point de vue géologique et industriel; par L. Rolland-Banès, ingénieur civil des mines. In-8°, 49 pp. et 2 pl. — Le Havre, imp. Lepelletier.

ŒUVRES (LES) OUVRIÈRES CATHOLIQUES ET LA PAROISSE; par l'abbé J. Durassier, secrétaire général de l'évêché de Nantes. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

ORIGINES (DES) DE LA PRESSE RELIGIEUSE. *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*; par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Compte rendu par M. Eugène de la Gournerie. In-8°, 36 pp. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PÈLERINAGE D'UN BRETON AUX SAINTS-LIEUX DE PROVENCE: Tarascon, les Saintes-Maries, Marseille, la Sainte-Baume et Saint-Maximin; par l'abbé Guillotin de Corson, du diocèse de Rennes. In-8°, 40 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PRINCIPES DE DESSIN LINÉAIRE. 3<sup>e</sup> édition, modifiée et augmentée. Enseignement méthodique préparant à tous les genres: à la main, à vue et sans instruments; par A. J. Cresson, professeur à l'école d'artillerie et au lycée de Rennes. In-4°, 24 pp. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

PRODUCTION (LA) DES CHEVAUX DE CAVALERIE; par Abadie. — In-8°, 41 pp. — Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

QUELQUES PLANTES AMÉRICAINES EMPLOYÉES CONTRE LES MORSURES DES SERPENTS VENIMEUX; par le docteur Viaud-Grand-Maraïs. In-8°, 12 pp. — Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

RECHERCHES HISTORIQUES DANS LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES DU MORBIHAN; par Rosenzweig, archiviste. Archives hospitalières. Hôtel-Dieu de Vannes. In-18, p. 237 à 292. — Vannes, imp. Galles.

RECHERCHES SUR LES POÉSIES DE M<sup>lle</sup> DE ROHAN-SOUBISE; par Paul Marchegay, vice-président de la Société d'Emulation de la Vendée. In-8°, 44 pp. — La Roche sur-Yon, imp. Gasté.

SAVENAY, poésie; par M. A. P. In-8°, 8 p. — Savenay, imp. Allair.

SILHOUETTES DES 36 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE NANTES, par Th. Le Gouriérec, ex-rédacteur en chef de l'*Echo nantais*. Une broch. in-12, 104 p. Nantes, imp. Paul Plédran. Chez les libraires. . . . . 0.75

## LE CORRESPONDANT

---

*N° du 25 décembre 1874.* — I. L'armée française depuis la guerre. (général Favé). — II. Marie Stuart et les causes de sa chute, vii. (R. Chantelauze). — III. Le livre des belles-mères, ii. (Ernest Serret). — IV. Journal de la Bruyère dans la maison de Condé, v. (Etienne Allaire). — V. Le Livre de Marie-Edmée. (Antoine de Latour). — VI. Le critérium de la certitude philosophique. (H. de Cossoles). — VII. Une publication nouvelle sur Rembrandt. (François Lenormant). — VIII. Livres d'étrennes. (P. Douhaire). — IX. Mélanges. — X. Quinzaine politique. (Auguste Boucher).

---

*N° du 10 janvier 1875.* — I. Le 18 fructidor. (R. de Larcy, député). — II. Le livre des belles-mères, iii. (Ernest Serret). — III. Voyage d'exploration dans l'Afrique équatoriale, iv. (Mis de Compiègne). — IV. Les classes populaires en France au moyen âge, ii. (Félix Robiou). — V. Marie Stuart et les causes de sa chute, viii. (R. Chantelauze). — VI. Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts. (Victor Fournel). — VII. Revue scientifique. (P. Sainte-Claire Deville). — VIII. Mélanges. — IX. Quinzaine politique. (Auguste Boucher).

---

# CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

---

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 46.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes... VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.